

Vivre à LIMOGES

Le magazine municipal d'information - Janvier 2021

155

Circulation

Réduire la vitesse et mieux partager l'espace public

Pages 26 - 30



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



LIMOGES

2011-2015

ET INNOVATION

DESIGNÉE VILLE CRÉATIVE
DE L'UNESCO DEPUIS 2017

VILLE DE LIMOGES

LES PROFESSIONNELS DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE VEILLENT

SÉCURITÉ DES DONNÉES

Les sécurités et paramétrages mis en place bloquent chaque semaine :

environ **4 000** mails de phishing
(hameçonnage)

+ de **6 500** tentatives d'intrusion

+ de **200** malwares (virus) sur 2 mois (oct. & nov.)

80 %

du **piratage** résulte d'une action de l'utilisateur : clic sur un lien, activation d'une fenêtre d'avertissement, surf sur des sites illégaux, téléchargement sur des sites non officiels, etc.

COVID-19 :

ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

600 accès distants déployés

200 ordinateurs portables
mis à disposition des agents

4,8/5

SATISFACTION UTILISATEURS

RÉSOLUTION DU PROBLÈME

dans l'heure **41%**

dans la journée **55%**

dans la semaine **76%**

300

APPLICATIONS GÉRÉES
selon les profils "métiers"

INVESTISSEMENTS ANNUELS

400 000 € renouvellement & déploiement
matériels > écoles
(ordinateurs, tablettes, robots, tableaux numériques interactifs, etc.)

500 000 € renouvellement & déploiement
matériels > Ville
(ordinateurs, déploiement réseaux, tablettes)

1 000 000 € nouveaux logiciels "métiers"
acquisition **licences d'utilisation**
de logiciels de gestion

HÉBERGEMENT, STOCKAGE, SÉCURISATION

400 serveurs répartis sur 2 sites synchronisés

150 Téraoctets de données

8 000 interventions environ en 2020

SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DES USAGERS

Le **délégué à la protection des données** veille au respect des règles imposées par le RGPD (Règlement général sur la protection des données). **Plus d'infos sur CNIL.fr**



Chers Limougeauds Chères Limougeaudes,

Nous avons tous besoin de repères !

Dans la vie, nous avons besoin d'une base solide et de cadres pour grandir : un cadre familial qui inculque des valeurs ; un cadre éducatif pour l'apprentissage des fondamentaux que sont la lecture, l'écriture, savoir compter... ; même un cadre sportif pour prendre conscience des bienfaits de l'activité physique et du partage en équipe ou un cadre culturel qui permet à chacun de se construire et de s'ouvrir au monde - à ce titre, la gratuité des musées se poursuivra d'ailleurs en 2021 et celle de l'accès aux 6 bibliothèques du réseau Bfm est étendue à tous les habitants des communes de la communauté urbaine Limoges métropole.

La plus grande difficulté que nous rencontrons en grandissant est de parvenir à concilier ce qui relève de l'individu avec les impératifs de la vie collective.

Pourtant tout est écrit sur le fronton des mairies : les valeurs de la République qui constituent le socle de cette vie en société et dont on sait combien elles sont malmenées. Dans les faits, qu'il s'agisse de Liberté, d'Égalité ou de Fraternité, nous sommes tous sensés y trouver un équilibre. Mais c'est aussi une question de curseur.

La recherche d'équilibre doit guider nos gestes et nos décisions au quotidien. C'est le sens que je donne aux débats budgétaires et aux incontournables priorités à définir pour l'année. J'ai souhaité que soit engagée une réflexion sur la rémunération des agents de notre collectivité. Pour reconnaître la pénibilité et les sujétions particulières de certains métiers, pour favoriser l'égalité femmes/hommes pour des postes à responsabilité équivalente, pour réduire certains écarts constatés et renforcer aussi l'attractivité de la Ville dans certains recrutements. Dans le même sens, j'ai souhaité maintenir un niveau élevé d'investissement. Nous poursuivons une discipline exigeante et faisons des économies de fonctionnement pour investir. La règle est simple : chaque euro économisé nous permet d'en emprunter deux pour financer rénovations, constructions, aménagements, mises aux normes...

Je suis particulièrement fier du projet Odyssée dans lequel la Ville de Limoges vient de s'engager auprès de 4 villes internationales membres de l'Unesco ou pour lequel nous avons associé des acteurs locaux (voir article page 25). Il faut donner à voir aux enfants ce qui se passe ailleurs, leur montrer que ce sont nos différences qui nous enrichissent et que le dialogue est indispensable pour comprendre et accepter l'autre sans tomber dans le rejet et la barbarie.

Un nouveau conseil municipal des enfants vient aussi d'être élu : 66 conseillers municipaux scolarisés dans les



écoles de Limoges vont travailler pour leur ville pendant 2 ans. De quoi susciter des vocations et forger leur curiosité.

Autre sanctuaire des incivilités et des divergences auquel je souhaite redonner du sens, l'espace public que l'on partage. À pied, en vélo, en trottinette, en bus ou en voiture, chaque usager doit trouver sa place et pouvoir évoluer dans Limoges en toute sécurité.

C'est pour cette raison que j'ai besoin de recueillir vos avis sur une extension des limitations de vitesse en Ville et que nous lançons une concertation publique (voir article page 26). N'hésitez pas à nous faire part de vos contributions.

En 2021, le parc des sports de Beaublanc entamera sa mue. Là encore, nous avons pris soin de recueillir les attentes de ses principaux utilisateurs avec une volonté d'ouverture à d'autres publics comme les familles. L'enjeu est de transformer le site et d'en faire un grand parc urbain dédié aux sports, au plaisir de la déambulation, à la convivialité et au bien-être. Tout est expliqué dans ce numéro de Vivre à Limoges.

À l'aube de cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux. Et même si je sais que nous avons tous envie de tourner la page pour oublier 2020, je vous encourage à ne pas fermer les yeux sur ce que nous avons traversé, à rester vigilants, à prendre soin de vos proches pour endiguer au plus vite l'épidémie dévastatrice qui nous frappe et à respecter les gestes barrières.

Fidèlement à vous

Émile Roger Lombertie

Maire de Limoges

 @ERLOMBERTIE

lemaire@limoges.fr

www.moncarnetlimougeaud.com

BATTLE PHOTO

INSTAGRAM - NOËL À LIMOGES

Au départ, 32 photos* en lice sélectionnées sur Instagram sur le hashtag #noelalimoges. 31 330 votes plus tard, Vincent Ballet l'emporte 596 voix contre 434.

* Photos des années précédentes

DEMI-FINALES

@balletvincent

582



@lemosina192387

313



FINALE

@balletvincent

596



@shalimaranna

646



@explorateur_francais

232



@shalimaranna

434



VAINQUEUR

@balletvincent





Installation des aires de jeux au parc des étoiles du Val de l'Aurence.

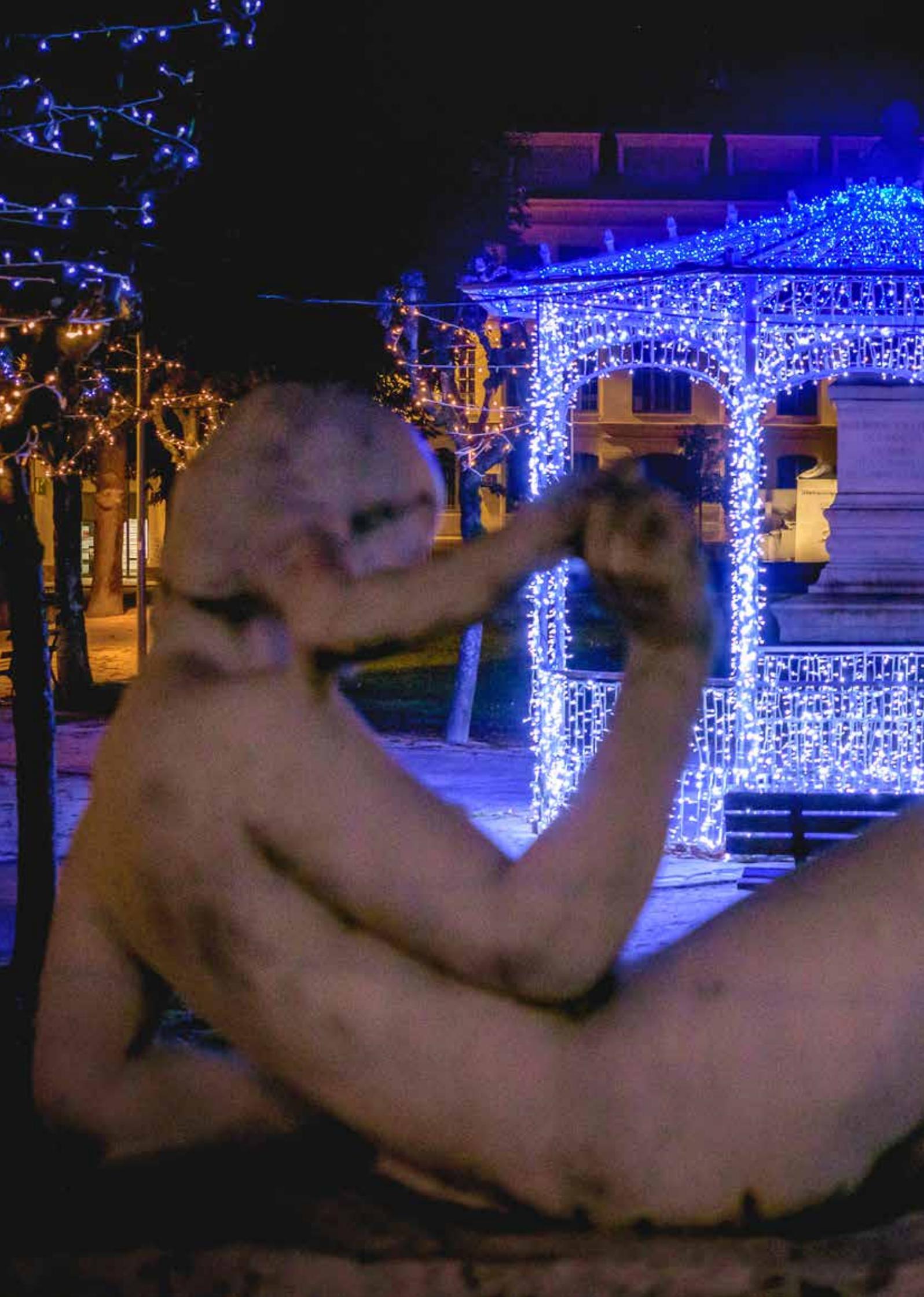
Malgré le retard, dû à la période de confinement et à la mise en liquidation de l'entreprise qui était en charge de l'installation des aires de jeux, le parc des étoiles a belle allure.

Les aires de jeux sont néanmoins aujourd'hui terminées grâce à l'implication des entreprises paysagères qui intervenaient sur le chantier : le matériel ayant déjà été acheté par la Ville, elles ont pu être posées en décembre.

Sur place, des équipements sportifs et ludiques côtoient un espace paysager agréable. Le jardin partagé que la Ville a créé et pour lequel l'association Terre de Cabanes anime des ateliers, est prêt.

Aux habitants maintenant de faire vivre ce lieu et d'y savourer les rires des enfants.







En décembre, la Ville était illuminée.
Retrouvez d'autres vues de Limoges imprégnées de l'esprit de Noël sur le site de la Ville :
limoges.fr, rubrique VOIR & REVOIR depuis la page d'accueil

Panser et relancer

Le 15 décembre s'est tenu le dernier conseil municipal de l'année. Ce dernier fut largement consacré à l'adoption du budget primitif 2021. Dans un contexte aussi complexe qu'incertain, les débats se sont focalisés autour des priorités données aux 246,4 M€ de budget global.

Quatre points saillants ont été développés : pas de hausse des taux d'impôts locaux, une refonte du régime indemnitaire des agents de la Ville avec une priorité donnée aux catégories C non techniques (voir article p 24), un budget consacré aux subventions des associations de l'urgence sociale et économique en hausse exceptionnelle de 1,06 M€, le maintien de la politique d'investissements assortie d'une programmation pluriannuelle des grands chantiers (358 M€ sur 6 ans).

Développement durable

Il faut noter au titre des orientations qui ont guidé l'élaboration de ce budget, que 11,3 M€ seront directement consacrés à des mesures de développement durable parmi lesquelles la rénovation énergétique, la décarbonisation du parc de véhicules, la récupération des eaux de pluie, l'optimisation du système de chauffage.

Parmi les 62 dossiers examinés en séance :

- Exonération partielle des redevances des chauffeurs de taxi dans le cadre de la crise sanitaire : une baisse de 33 % sera affectée à la redevance annuelle de stationnement pour tenir compte des conditions particulières liées à leur activité dans la période ;
- Extension des horaires des halles Carnot : elles seront désormais ouvertes au public de 7 h à 13 h du mardi au jeudi et de 7 h à 14 h le vendredi et le samedi et proposeront ainsi des dégustations sur place et des animations quand la situation sanitaire l'autorisera ;
- Reprise de la gestion de la patinoire municipale en régie directe et achat d'une surfaceuse pour l'entretien de la glace (125 000€) ainsi qu'un système de billetterie ;
- Signature d'un contrat d'objectifs et de moyens avec l'USAL Rugby (360 000 €) et attribution d'une subvention de 100 000 € pour le LABC dans le cadre de sa participation au championnat de Nationale 1 féminine ;
- Reconduction de la convention avec l'Office de tourisme intercommunal dans le cadre de la mise en œuvre du label « Ville d'art et d'histoire » (180 000 €) ;
- Pérennisation du diplôme universitaire LIMEDIat (médiation sociale) européen (ERASMUS +) proposé par le CNAM en partenariat avec la Ville de Limoges.

Pour revoir la séance du conseil municipal, rendez-vous sur limoges.fr rubrique Citoyenne / le conseil municipal / Rediffusions des séances du conseil municipal



La Ville soutient l'économie locale et le cadre de vie

Sur un budget global de 246,4 Millions € en 2021, la Ville de Limoges consacre :

- **37 Millions €** à nos enfants
- **23,2 Millions €** aux aménagements urbains, aux espaces verts, à l'écologie et à la biodiversité
- **12,7 Millions €** aux sports et aux sportifs
- **37,9 Millions €** pour les grands projets
- **21,9 Millions €** à la culture et à ses amateurs

limoges.fr



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
LIMOGES
ARTS DU PEU ET INNOVATION
DESIGNÉE VILLE CREATIVE DE L'UNESCO DEPUIS 2017

Conseil municipal des enfants de Limoges, l'engagement citoyen n'a pas d'âge

Initié et mis en place en novembre 2016 par Émile Roger Lombertie, maire de Limoges l'élection du nouveau conseil municipal des enfants (CME) s'est déroulé pour la troisième fois le 19 novembre 2020 dans 33 écoles élémentaires publiques et privées de la ville. Les 66 enfants (de CM1 et CM2) élus, siègeront durant deux ans (de novembre 2020 à novembre 2022) au sein de cette instance.

Coup de projecteur sur les premières actions des nouveaux élus.



Arnaud Leyssenne et Romane Vigeolas, élus de l'école Édouard-Herriot, présentent les affiches de la campagne électorale qui mettaient en avant leurs projets. « Je voulais que les élèves votent pour mes projets et pas parce que j'étais leur copain », insiste Arnaud. « J'aimerais installer des équipements dans des parcs pour les enfants en situation de handicap et aussi des tyroliennes en accès libre ».

Romane, quant à elle, est particulièrement sensible à tout ce qui touche à l'environnement. « Je voudrais inciter les personnes à économiser l'eau et l'électricité. J'ai aussi l'idée de planter des petits jardins bios devant les restaurants. Comme ça on mangerait des légumes locaux et de saison ».

Faire découvrir et vivre aux enfants les grands principes civiques et démocratiques, leur permettre de réfléchir, de faire des propositions, de construire des projets pour mieux vivre leur ville, sont les principaux objectifs du Conseil municipal des enfants qui se réunira deux fois par an en assemblée plénière à l'hôtel de ville, présidée par le maire de Limoges.

« Les enfants travaillent et élaborent des projets dans des commissions qui sont au nombre de quatre : Cadre de vie/environnement - Culture/animation - Sport/santé et Vivre ensemble/citoyenneté », explique Emmanuelle Desenfant à la direction des Assem-

blées et de la Démocratie participative.

« Les projets issus de leurs travaux pourront être présentés au conseil municipal de la Ville de Limoges, ce qui permet de créer une articulation cohérente entre les deux instances », poursuit-elle.

La première séance officielle d'installation du nouveau Conseil municipal des enfants se déroulera samedi 30 janvier dans la salle du conseil municipal en présence du maire et sera retransmise en direct sur limoges.fr.

L'occasion pour les 66 élus de se présenter et de prendre la mesure de leur rôle et de leurs missions.



Conseil municipal des enfants

Les 66 élu(e)s du CME

École Aristide-Beslais : Luana Chanivot-de-Oliveira / Adem Yahy - **École Bellevue** : Inès Gaidi / Kareem Al Husan - **École des Feuillants** : Amalia Galtié / Joachim Tran Mazière - **École Gérard-Philippe** : Sarah Douieb / Isshak Menssous - **École Jacques-Brel** : Salma Riancho / Thomas Faucher - **École Jean-Le-Bail** : Safi Kaba / Makhily Gassama - **École Jean-Macé** : Amina Belarbi-Baboua / Arthur Girard - **École Jean-Montalat** : Jade Roudier / Djamil Soule - **École Jean-Zay** : Clara Lacouchie / Nail Ben Bouchta - **École Joliot-Curie** : Hawa Sanha / Efe Onder - **École Jules-Ferry** : Angelola Samba / Benyagoub Benghaffor - **École La Brègère** : Juliette Cros / Maxence Ferreira - **École de La Monnaie** : Inès Lafond / Almamy Sow Drame - **École de Landouge** : Margaux Thomas / Mahé Le Lostec - **École Le Vigenal** : Keila Prioul / Axel Vignaud - **École Léon-Berland** : Naëlle Lachaise / Henri Hyvernaud-Pradeaux - **École Léon-Blum** : Mounira Ishag-Adal / Samir Ben Yousseffou - **École Les Bénédicins** : Ghoufrane Bakdache / Anisse De Fondaumière - **École Les Homérides** : Capucine Besson / Louis Herbert - **École Marcel-Madoumier** : Sofia Alik / Mouctar Diaby-Dabo - **École Marcel-Proust** : Sarah Hem / Aliane Issagoba - **École Montjovis** : Zélie Pellous / Antonin Sous - **École Montmailler** : Ève Baron / Amauri Sommet-Mazières - **École Odette-Couty** : Juliette Thomasson / Maxime Gaucher - **École René-Blanchot** : Dalila Koucha / Haroun Abidi - **École du Roussillon** : Lola Ben Hamadi / Chahid Taoui - **École Édouard-Herriot** : Romane Vigeolas / Arnaud Leyssenne - **École Raoul-Dautry** : Agathe Dumas / Nolan Gesson - **École La Calandreta** : Emma Dupuis / Louis Dubois - **École Ozanam** : Olivia Comuce / Léo Feix - **École Beaupeyrat** : Jeanna Leobet-Perrier / Thomas Pouget - **École Jeanne-d'Arc** : Kaithleen Lemaire / Nayel Zyati - **École Sainte-Valérie** : Jeanne Delaye-Michard / Julian Faisant.



Nayel Zyati, élu à l'école Jeanne-d'Arc, a participé à un premier appel à projet municipal qui concerne le dossier de concertation pour la limitation de la vitesse à 30 km en ville (voir pages 26 à 30). Son dessin, ci-dessus, a été sélectionné pour l'illustrer.

« J'aime bien m'engager et je suis motivé pour réaliser des projets dans des domaines très variés. Être élu va me permettre d'apporter des idées nouvelles pour la ville de Limoges. Je pense déjà à la possibilité de mettre une boîte à idées dans les écoles pour connaître les attentes des enfants ou encore créer une école de magie car j'aime beaucoup cela. »



Jade, 9 ans en CM1 et Djamil, 11 ans en classe de CM2 sont les nouveaux élus de l'école Jean-Montalat.

Jade s'est présentée car elle souhaiterait changer des choses notamment pendant les récréations.

« J'aimerais installer des médiateurs à l'école car il y a beaucoup d'embrouilles entre les enfants et cela permettrait d'éviter les problèmes pendant la récréation, la cour serait plus calme. J'aimerais aussi installer des jardins potagers pour créer des échanges entre les gens ».

Pour Djamil, c'est son quartier qu'il voudrait plus propre et rénové.

« Les gens jettent des déchets par terre, c'est sale, je voudrais qu'il y ait plus de poubelles afin que l'environnement soit plus propre et plus agréable. Il faudrait aussi construire de nouveaux immeubles pour rénover et embellir le quartier car les bâtiments sont anciens ».



Kaithleen, 9 ans, est élève en CM1 à Jeanne-d'Arc.

Malgré son jeune âge, elle fourmille d'idées.

Elle s'est présentée *« pour améliorer la ville »* et parce qu'elle avait des projets pour les enfants.

« Je voudrais que l'on fasse quelque chose pour limiter le temps passé sur les écrans ; tablette, téléphone, télévision, car cela abîme les yeux des enfants. »

Il faudrait faire passer dans les écoles, un dépliant pour prévenir ces risques. C'est important pour préserver la vue des enfants.

J'aimerais aussi que les enfants qui viennent d'emménager à Limoges puissent découvrir la ville à bord du petit train touristique. Grâce au circuit proposé, ils vont connaître la ville d'une façon ludique : les bords de Vienne, le quartier de la cathédrale, les halles, la gare des Bénédictins ».

Une élection qui a mobilisé les forces vives de chacun

2 619 élèves de CM1 et CM2 des écoles publiques et privées de la ville ont pris part au scrutin pour désigner, parmi les 445 candidats (254 filles et 191 garçons) les 66 enfants qui siègeront pendant deux ans au Conseil municipal des enfants.

Monsieur Mazeau, instituteur à l'école Edouard-Herriot, s'est investi auprès des élèves pour mener à bien la campagne électorale. *« C'est la 2^e fois que j'organise les élections au sein de l'école, je commence à bien connaître le déroulé et j'aime m'en occuper. »*

C'est aussi l'occasion de donner une leçon d'éducation civique aux élèves.

10 jours avant les élections, la municipalité envoie des supports qui permettent aux enfants de présenter leurs projets. Je leur explique comment se déroule un mandat et j'insiste sur leur engagement pendant deux ans. Je présente les 4 commissions dans lesquels ils vont travailler et on en parle ensemble.

D'habitude, nous faisons des mini-meeting mais avec la Covid, cela n'a pas été possible.

Cette année, nous avons plus de 30 candidats dans l'école, un nombre très important à gérer. La prochaine fois, nous organiserons peut-être des primaires », conclut l'instituteur.

Déjà au travail !

Depuis les élections, les nouveaux élus du Conseil municipal des enfants ont été amenés à collaborer sur des animations ou des projets municipaux (voir leurs réalisations page 13).

Pour Noël, Louis Dubois a servi de modèle pour tester le filtre de la réalité augmentée de l'affiche de Noël sur le compte Instagram de la Ville, des dessins joyeux sur les fêtes de fin d'année ont été réalisés pour agrémenter le site Internet de Noël et deux autres enfants tirés au sort ont été invités par le maire à participer au lancement des illuminations de la ville, le 27 novembre dernier.

Tous les enfants ont été sollicités pour illustrer le livret de présentation de la concertation sur la limitation de la vitesse à 30 km/h en centre-ville (ci-dessus le dessin choisi).

Des actions concrètes qui leur ont permis de prendre la teneur de leur rôle d'élu au sein de la municipalité.



1

Quelques actions du Conseil municipal des enfants



2

Légendes photos

1 : Dessin de Noël réalisé par Axel Vignaud pour animer le site Internet de la Ville (3^e mandat 2020-2022).

2 : Campagne contre le harcèlement à l'école réalisée par les élus du 1^{er} mandat (2016-2018) avec le concours de l'École du crayon de bois.

3 : Fresque peinte sous le préau de la galerie des Hospices avec des mots rigolos, hétéroclites, imaginatifs, ... avec l'aide d'Hippolyte Herfloh de l'association Les Dividuelles (2^e mandat 2018-2020).

4 : Visite des enfants à l'épicerie sociale et éducative et test sur des produits dont la DLC (date limite de consommation) est dépassée mais que l'on peut encore consommer (2^e mandat 2018-2020).

5 : Lancement des illuminations de Noël avec Jeanne et Nail en compagnie du maire Émile Roger Lombertie et de Sarah Gentil, adjointe au maire (3^e mandat 2020-2022).

6 : Mise en place de totems devant les écoles pour sensibiliser les automobilistes à la vitesse excessive (2^e mandat 2018-2020).



5



3



4



6



Tu as entre 13 et 25 ans ? Des idées plein la tête ? Dépose ton projet dès maintenant !

Wweeddoo kékako ? C'est une plateforme collaborative numérique qui accompagne et soutient les jeunes entre 13 et 25 ans dans la réalisation de leurs projets dans tous types de domaines : artistique, sportif, environnemental, solidaire, ... avec laquelle la Ville de Limoges vient de signer un partenariat pour lancer en 2021 son appel à projets.

Alors, vas-y, tente ta chance !

« *Limoges, Ville amie des enfants et partenaire de l'Unicef France depuis 2017, est particulièrement engagée en faveur des enfants et des jeunes* » explique Vincent Jalby, 1^{er} adjoint au maire en charge de la politique éducative de la Jeunesse.

« *La plateforme wweeddoo répond aux engagements de la Ville de développer une politique visant à soutenir l'autonomie et l'initiative des jeunes dans tous les domaines et favoriser ainsi la créativité et l'innovation* ».

N'attends plus, dépose ton projet sur wweeddoo

Tu es jeune, tu fourmilles d'idées que tu voudrais voir émerger mais tu ne sais pas à qui et où t'adresser ? Wweeddoo est la plateforme qui va t'aider à réaliser tes projets et t'accompagner tout au long du processus en servant de relais entre toi et des

partenaires : entreprises, associations, collectivités et même des particuliers, des amis et la famille.

En 2021, la Ville de Limoges lance un appel à projets

Parce que les jeunes ont aussi des projets innovants et qu'ils sont au cœur de notre société dont ils sont l'avenir, la Ville de Limoges lance un appel à projets pour les 13 à 25 ans dès le mois de janvier.

C'est simple et c'est gratuit.

Si ton projet valorise le territoire, qu'il est viable éthiquement et qu'il entre dans les quatre thématiques choisies par la Ville en lien avec le thème Santé - Bien-être

- 1 - le sport,**
- 2 - l'environnement,**
- 3 - la solidarité**
- 4 - le coup de cœur**

Alors, n'hésite pas, candidate !

Toutes les idées sont les bienvenues. Plusieurs jurys composés d'acteurs du territoire seront mobilisés sur les quatre thématiques. Ils se réuniront de façon régulière pour élire les grands gagnants des dossiers déposés. Il y aura donc quatre lauréats cette année, qui pourront remporter un accompagnement de la part de la Ville de Limoges avec le soutien des structures mobilisées

Tu peux candidater toute l'année

En déposant ton projet sur la plateforme, tu seras accompagné par un des coaches de wweeddoo pour recueillir des conseils, du matériel, des contacts, et même du financement. Il y a aussi des bonus à gagner.

Accéder à wweeddoo via <https://www.limoges.fr/mes-demarches> rubrique : Famille et jeunesse

Parc des sports de Beaublanc, Entre modernisation et transformation

Transformer le parc des sports de Beaublanc ; en faire un site sportif et urbain ouvert à tous ; le doter d'équipements performants pour accompagner les clubs dans leur développement et créer des passerelles avec la vallée de l'Aurence sont les lignes directrices fixées par la municipalité. Après le recensement des besoins auprès des usagers, la phase opérationnelle vient de commencer.

Le parc des sports de Beaublanc, construit après la guerre, regroupe sur le même site un palais des sports d'une capacité de 5 250 places (dont 550 debout), un stade de 13 300 places avec plus de 1 700 m² d'espaces réceptifs, une piscine dotée d'un bassin couvert, d'un bassin olympique extérieur et de deux bassins d'apprentissage, un terrain d'honneur gazonné football/rugby, deux terrains gazonnés football, deux terrains gazonnés rugby, un terrain synthétique football/rugby, une aire de lancer de marteau, un stade d'athlétisme, deux terrains de tennis outdoor, un terrain multisports extérieur (handball, basket, baseball 5), une aire de jeu pour les enfants, un module d'agrs sportifs.

Dans cet antre du sport, ce sont surtout des habitués qui viennent courir, se promener ou les licenciés de tous âges qui viennent s'y entraîner. Pour commencer cette transformation, des tables de pique-nique, des aires de jeux et des modules de fitness en accès libre y ont été installés récemment pour que le parc devienne progressivement un site populaire où l'on vient en famille passer de bons moments. Plusieurs années de travaux seront nécessaires, mais l'avis public d'appels à concurrence pour la maîtrise d'œuvre est lancé.



Le parc des sports de Beaublanc sera plus ouvert et plus accessible.



Le site accueille une grande diversité d'équipements, utilisés à la fois pour les entraînements des clubs, le plaisir des usagers et l'organisation d'événements.



En décembre, le maire de Limoges a reçu les représentants des clubs qui occupent le parc des sports pour leur présenter le projet et recueillir leurs avis. Chaque acteur avait été sollicité en amont pour l'élaboration du pré-programme.

Plusieurs composantes bien distinctes constituent la base de ce projet qui dépasse le seul site de Beaublanc et s'ouvre notamment vers l'ex-caserne à proximité ou bien encore la cité Coubertin qui est en cours de démolition.

Renouveler l'image et l'attractivité du parc

L'un des enjeux est de favoriser l'appropriation du parc des sports par les Limougeauds.

Comme l'explique Sylvie Rozette, adjointe au maire en charge des sports, « Beaublanc est un site exceptionnel qui se situe à quelques minutes du cœur de Limoges. C'est un lieu à la fois connecté à la ville, mais aussi à la nature environnante. Notre souhait est que l'on puisse venir à Beaublanc pour s'y balader, faire du sport, partager des moments en famille, ... ».

Pour les sportifs amateurs qui se rendent sur place, la construction d'une conciergerie avec des vestiaires et douches est prévue.

« Pour le sport de haut niveau, nous visons plus haut vers un pôle d'excellence sportive », poursuit l'élue.

« Nous avons pris soin de solliciter les clubs organisateurs d'événements sportifs pour élaborer le pré-programme de transformation. Nous travaillons dans un esprit de transparence et de transmission d'informations » - Les représentants des clubs sportifs qui s'entraînent et jouent à Beaublanc ont été reçus par le maire de Limoges en décembre.

Le Palais des sports, à l'aube du renouveau

Équipement central du parc de Beaublanc, le Palais des sports fera l'objet d'une métamorphose. Face aux appréhensions et incertitudes qui accompagnent toujours le changement, tous les partenaires utilisateurs de ce site, ouvert au public dans les années 1980, sont d'accord sur un point : il est vétuste et ne correspond plus aux besoins des clubs aujourd'hui. D'où la nécessité de le transformer en un outil moderne et modulable pour favoriser leur développement (voir page 16-17).



Démolition des immeubles de la rue Pierre de Coubertin située derrière le parc des sports

Le Palais des sports deviendra la salle officielle de match et deux salles annexes seront construites.

Alain Aubard, président du Limoges hand 87, se réjouit du projet et mise sur la vertu d'une salle rénovée pour un meilleur accueil du public et des partenaires. Comme il le reconnaît : « l'histoire du club s'améliore au fil des ans. Nous n'avions pas de gymnase lorsque Henri-Normand a été construit.

Nous jouons aujourd'hui au Palais des sports et demain, nous aurons une nouvelle salle d'entraînement, des bureaux, une salle de musculation, de soins, des vestiaires et tout ce dont nous avons besoin sur place pour que le club et son centre de formation continuent leur ascension. La perspective est séduisante ».

« Le Palais des sports a besoin d'être rénové »



Yves Martinez et Pierre Fargeaud, président du directoire et directeur administratif, juridique et financier sont dans l'attente car toucher au Palais des sports, c'est toucher à la vie du club qui y est historiquement implanté. « De part notre histoire, nous avons une sensibilité particulière », précisent-ils. À ce stade, « la déclaration d'intention » faite par la Ville leur semble « particulièrement prometteuse. Mais on verra au cours de l'avancement du projet si nous avons été entendus. Nous y croyons car le maire a bien précisé que nous ferions partie du comité de pilotage et c'est une très bonne chose ».

Le club compte beaucoup sur les perspectives de développement qui vont de pair avec la restructuration du Palais des sports et la construction des deux salles annexes et tout ce qui se fera autour du terrain. « Chaque point est important car les orientations stratégiques du club en découlent ».

À terme, ce sera aussi bénéfique pour limiter le déplacement des jeunes (U18 et U21) qui s'entraînent actuellement sur 5 lieux selon la disponibilité des salles.

« Voilà on y est et c'est maintenant que tout commence ! »

Un sentiment partagé par Julien Delaye, directeur général de l'USAL, qui est satisfait d'avoir été consulté sur les attentes du club.

Car la ville a déjà commencé à moderniser les équipements du parc des sports. « La création d'un terrain synthétique est un plus pour l'école de rugby qui accueille plus de 500 licenciés », explique-t-il.

« Si la modernisation du parc des sports se poursuit, ce sera forcément bénéfique pour tous, que l'on parle de basket, de handball ou des autres sports ».

Pour l'USAL, qui occupe déjà les réceptifs du stade, le club a déjà pu constater l'importance de salons et d'espaces dédiés aux partenaires avant, pendant et après les matches.



Création d'un terrain synthétique qui peut être utilisé tout au long de l'année. La longévité est accrue, l'utilisation plus intensive et son entretien nécessite moins d'eau qu'un terrain classique en herbe.

« Développer le potentiel du mouvement sportif local et des clubs dans un parc des sports modernisé »

Samuel Cardona,
DGA en charge de l'attractivité
et de l'animation de la ville
et directeur des sports

L'expérience spectateur

Car il est dans la logique de développement de tout équipement sportif de prendre en compte les « outils d'hospitalités ».

Pascal Biojout dirige la société Sport plus conseil, spécialisée dans l'organisation d'événements sportifs comme l'Open de tennis qui a lieu chaque année à Limoges (sauf cette année en raison de la pandémie Covid-19).

« La volonté de la Ville est claire : faire du parc de Beaublanc un équipement structurant au-delà d'une humeur ou d'une mode », précise-t-il.

Et parce que la modernisation de tout équipement s'accompagne de perspectives de développement non négligeables pour ceux qui l'utilisent, le Palais des sports n'échappera pas à la règle.

L'objectif étant de créer l'ambiance autour de l'événement tout en optimisant les ressources grâce à la participation de partenaires. « Pour autant, l'événement sportif doit rester le cœur de l'événement », insiste le dirigeant.

Mutualiser les équipements

Utilisateurs de Beaublanc du côté de la piste d'athlétisme, les membres du Limoges Athlé regardent le projet d'un peu plus loin, mais ont confiance dans les perspectives énoncées par la Ville.

Véritable plus-value attendue pour le club : ne plus avoir à s'entraîner sur deux sites (La Borie et Beaublanc) et la possibilité de bénéficier d'une salle de musculation et de préparation sportive mutualisée comme prévu.

Jean-Christophe Sautour, entraîneur du club, est lui aussi satisfait d'avoir été entendu par la Ville lors du recensement de ses besoins, notamment pour l'installation d'une chronométrie électrique au niveau de la ligne d'arrivée.

Plus spécifiquement pour ce programme, il reste confiant envers l'avenir car il sait « que la modernisation du site de Beaublanc sera bénéfique pour tous ».

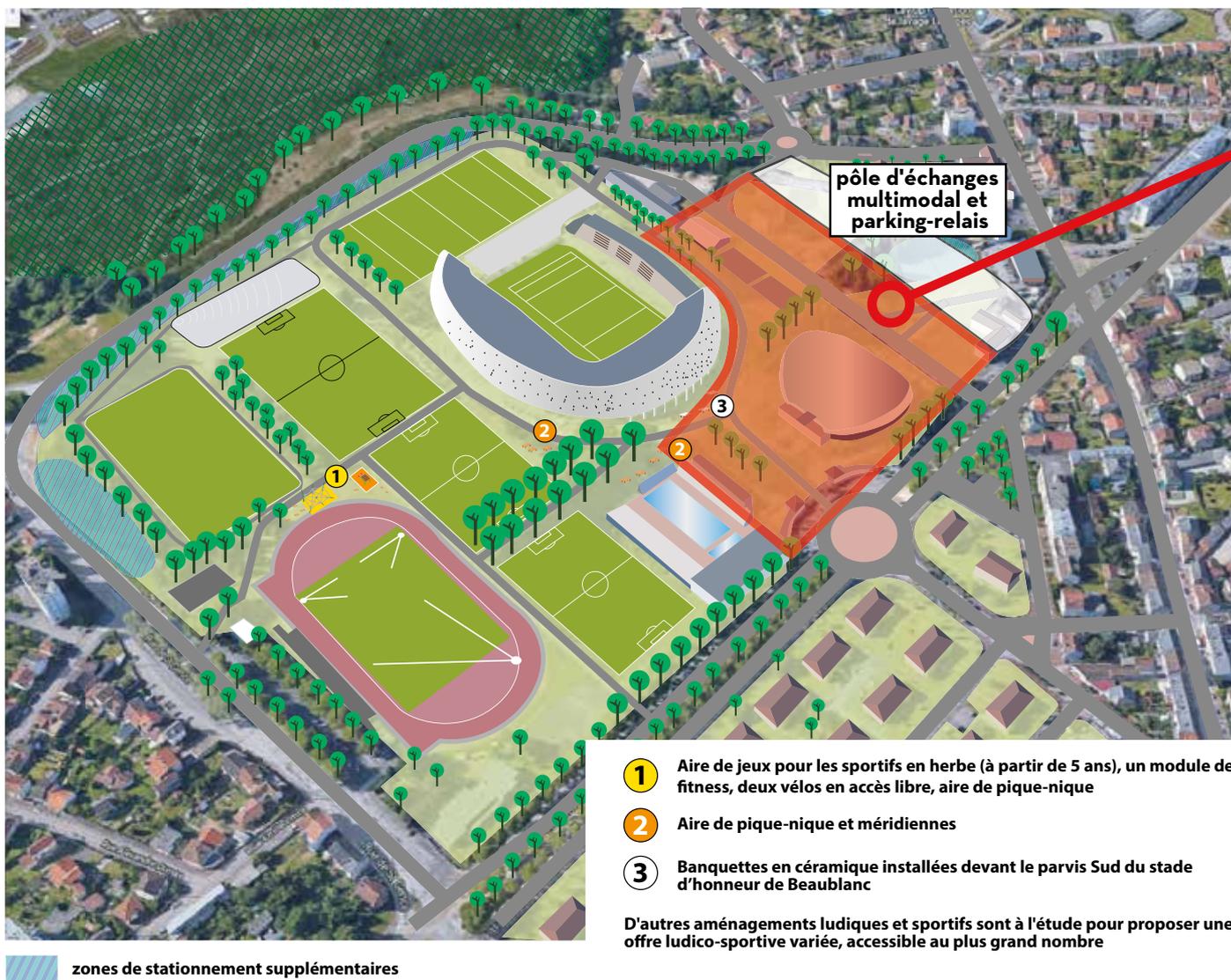
L'activité physique à promouvoir

Pour l'association Limousin Sport Santé, qui fait la promotion du sport sur ordonnance, la mise à disposition d'équipements sportifs pour tous est une bonne approche. Comme l'explique le professeur Patrice Virost, son président, « la perspective d'un parc où l'on peut marcher, courir, faire du sport, avec des bancs pour s'asseoir et des jeux pour enfants est très bénéfique à tous les âges. L'activité physique permet de prévenir et traiter les pathologies telles que le diabète, les maladies cardiaques ou les cancers. L'important est que les clubs et associations proposent de plus en plus d'activités physiques à toute cette population ».

Améliorer le stationnement autour du parc

À l'étude depuis 2018, la question du stationnement autour du parc des sports de Beaublanc, notamment lors d'événements susceptibles d'attirer un public nombreux, fait partie des réflexions conduites au fil de l'étude de programmation urbaine et paysagère relative au réaménagement du site.

Parcs relais, nouveaux parkings, mutualisation des places de stationnement disponibles aux alentours, amélioration de la desserte des transports en commun, toutes les pistes sont envisagées pour lutter contre le stationnement anarchique.



Créer une offre de stationnement et renforcer la desserte des transports en commun

- Création de 450 places de stationnement dont 150 en sous-sol du nouvel équipement.
- Augmentation de la capacité de stationnement temporaire grâce à la neutralisation d'une partie des voies du secteur lors d'événements majeurs (ex : rue Guillemot, boulevards de Beaublanc, de la Borie, ...) estimé à 700 places

- En renforçant aussi la desserte en transports collectifs et l'utilisation des parking-relais existants (comme ce fût le cas pour le match de football OM-Trélassac : Zénith, Parc des Expos) estimé à 2600 places de stationnement

- Des places de stationnement de l'ancienne Caserne Beaublanc pourraient permettre de compléter l'offre

Une amélioration des transports en commun : un pôle d'échanges multimodal et un parc-relais sont actuellement à l'étude par la communauté urbaine de Limoges Métropole permettant le stationnement des bus au plus près de Beaublanc et favorisant une meilleure desserte quotidienne du Parc des sports

Beaublanc demain :

Faire de Beaublanc un véritable parc urbain, familial et sportif aussi bien pour les sportifs professionnels que pour les amateurs

Pour permettre de faire de Beaublanc un véritable parc sportif et urbain, il est avant tout nécessaire d'améliorer l'intégration du Palais des Sports dans son environnement pour lui donner une dimension contemporaine.

Une réflexion engagée sur la valorisation urbaine et paysagère du quartier de Beaublanc élargi à l'îlot Coubertin, dans l'optique de relier le secteur de l'ex-caserne/cité-jardin de Beaublanc à la vallée de l'Aurence par des aménagements extérieurs de qualité (de nouvelles aires de repos et de pique-nique, une aire en accès libre de fitness, une aire de jeux pour les enfants, des petits modules pour les skateurs et rollers sont également à l'étude)

Un projet de modernisation du site pour répondre aux usages des sportifs amateurs comme aux besoins du sport de haut niveau

L'écoute des limougeauds et des clubs sportifs a permis de faire émerger une réponse à des nouveaux besoins :

Un pôle santé et performance pour le grand public et les sportifs de haut niveau : des équipements sportifs dédiés à la préparation physique et à la performance sportive, des équipements pour la récupération, un espace conciergerie pour les joggers dans le parc (vestiaire individuel - douche)

Un terrain synthétique de grands jeux a été créé récemment à la fois le sport de haut-niveau (USAL) et pour le sport de masse et de loisirs

Créer des nouveaux équipements et améliorer l'accessibilité

Malgré des améliorations récentes, la conception du Palais des Sports demeure ancienne et l'accueil des partenaires et du public doivent être améliorés ainsi que les fonctionnalités sportives. Il est envisagé de créer une nouvelle structure de 12 500 m² comprenant :

Un centre d'entraînement pour le Limoges CSP comprenant une salle d'entraînement spécialisée basket double plateau avec 300 places en tribune.

Un centre d'entraînement pour le Limoges Handball comprenant une salle multisports de 2 500 places assises,

Un centre de formation mutualisé

Des lieux de vie, des espaces de co-working, une maison des sports intégrée

Un pôle santé performance récupération

Lieu de convivialité incontournable à Beaublanc, la brasserie a vocation à perdurer dans un autre emplacement mieux valorisé en front de boulevard de Beaublanc.

Moderniser le Palais des sports, lieu dédié aux compétitions

Dans un premier temps, il est envisagé la rénovation du Palais des Sports, dont les travaux consisteraient en :

- l'amélioration des performances thermiques,
- la rénovation de réseaux intérieurs (lots techniques chauffage, ventilation, plomberie, électricité, sécurité incendie),
- des travaux de réfection des finitions (sols, murs et plafonds) des espaces fonctionnels existants,

Cette rénovation permettrait aussi d'avoir une offre plus qualitative avec :

- la création de salons et d'espaces réceptifs,
- la création de buvettes supplémentaires,
- l'amélioration du parcours client pour le grand public,
- la rénovation des annexes sportives,
- la création d'annexes pour les médias,
- l'augmentation autant que possible de la capacité d'accueil tant pour les partenaires que pour le grand public.

La sécurité informatique est l'affaire de tous

Dotés d'une quarantaine de professionnels, les services de la Ville qui gèrent les outils informatiques de la collectivité tâchent d'avoir une longueur d'avance, tant sur les besoins qu'il faudra déployer pour répondre aux attentes des usagers, qu'en matière de sécurité des données. Rencontres



Thierry Thomassin, à la tête de la direction numérique et modernisation de la Ville, a le regard tourné vers l'avenir, et vers les missions qu'il devra remplir demain avec ses équipes.

Constitués de trois axes principaux, ces services de la Ville s'organisent selon un premier volet directement lié aux usages.

Il s'agit de proposer les outils informatiques nécessaires à l'exercice des missions des professionnels de la collectivité.

Aujourd'hui, le numérique est omniprésent et la composante informatique est à prendre en compte dans tous les métiers. Une fois les besoins établis, vient la mise en œuvre des solutions avec les ordinateurs utilisés par les professionnels municipaux bien-sûr, mais aussi la gestion et sécu-

rité des serveurs où sont stockées les données, les protocoles en vigueur, les applications qui sont déployées pour répondre aux besoins selon les métiers, le réseau Wifi dont les critères de sécurité et de débit sont régulièrement modifiés et ajustés, le centre de services qui accompagne les utilisateurs à distance ou sur le terrain par exemple.

« Le principal enjeu », explique Thierry Thomassin, « est d'être prêt au moment où le besoin apparaît pour éviter toute rupture.

Il faut bien-sûr que le matériel soit opérationnel, mais aussi que les utilisateurs soient formés à son utilisation ou à la mise en œuvre de nouvelles pratiques comme la signature dématérialisée par exemple.

Nous faisons beaucoup de pédagogie pour que chacun puisse justement s'approprier ces outils.

À titre d'exemple, le centre de services reçoit près de 100 sollicitations par jour, non pas en raison de dysfonctionnements même si ça arrive, mais

bien pour un accompagnement à l'utilisation des outils que nous mettons à disposition ».

Sécurité oblige

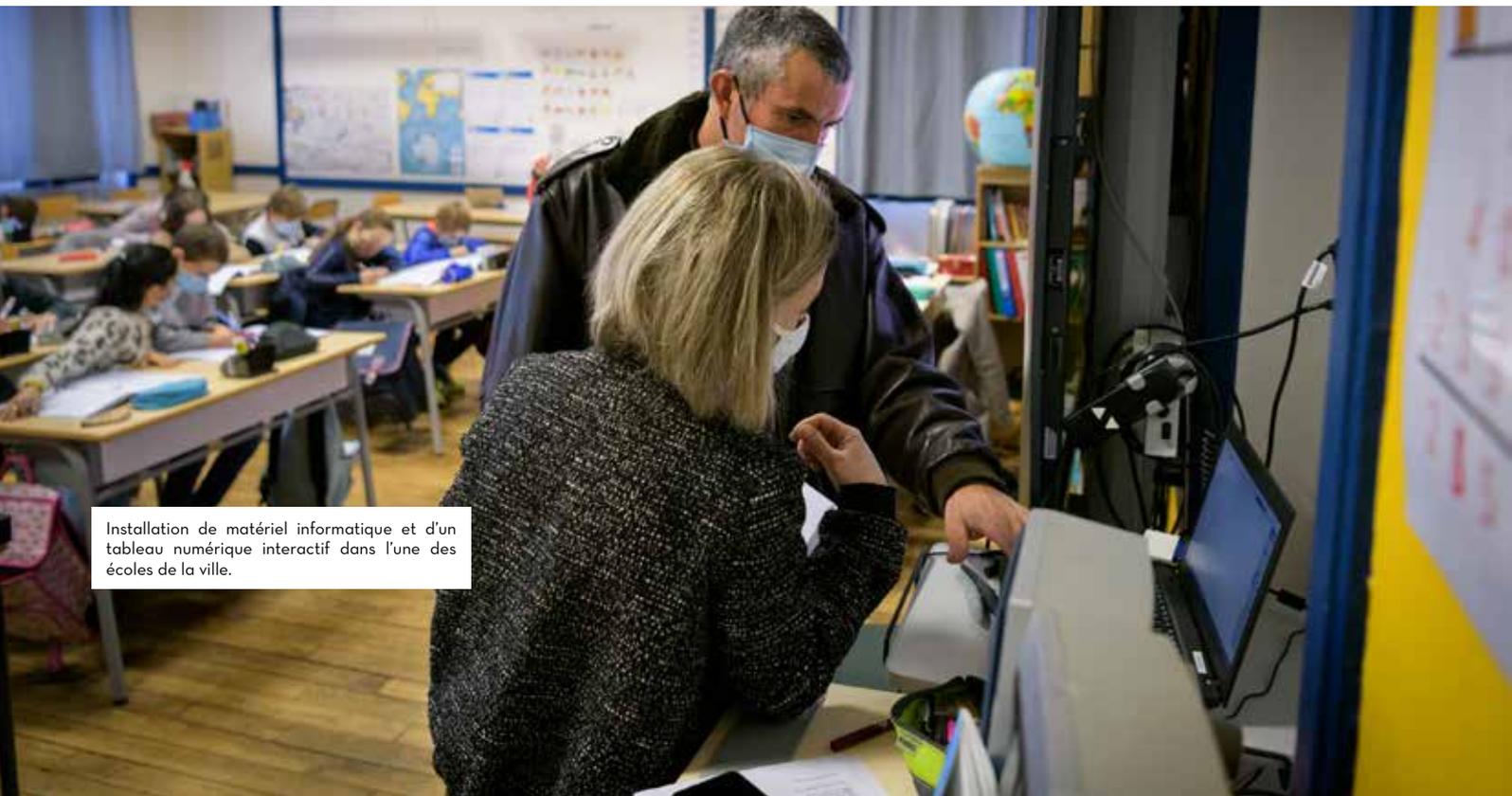
Benoit Hauquin supervise l'exploitation des systèmes, du réseau et la sécurité.

« Sur Internet, on n'est pas seul derrière son clavier »

À ses côtés, Dominique Loustaud veille pour prévenir la collectivité des virus et logiciels malveillants qui pourraient mettre en péril les données et le fonctionnement du système informatique de la Ville.

« Le plus important est de sécuriser les accès », précisent les spécialistes.

Car une fois qu'un virus informatique est entré sur le réseau ou qu'un pirate a détourné les accès grâce à un mail frauduleux par exemple, les données sensibles sont en péril.



Installation de matériel informatique et d'un tableau numérique interactif dans l'une des écoles de la ville.



Benoît Hauquin et Dominique Loustaud se penchent sur l'un des serveurs de la Ville. Tous les voyants sont au vert : RAS

Le système peut aussi ne plus fonctionner, occasionnant de fait des conséquences sur l'exercice des missions et des dépenses très importantes pour le réparer.

Les bons réflexes

80 % des infections se font parce qu'un utilisateur a cliqué sur un lien contenu dans un mail frauduleux.

C'est la raison pour laquelle, la formation sur la cybersécurité qui est dispensée aux professionnels de la Ville est désormais obligatoire.

Sur ce point précis, Dominique Loustaud est très clair : « Il faut prendre son temps lorsqu'on lit un mail et ne pas cliquer aveuglément et plus particulièrement lorsque l'on ne connaît pas l'expéditeur - Attention aux usurpations d'identité suite aux piratages des boîtes mails. Et surtout, en cas de doute, on s'arrête pour ne prendre aucun risque.

Il ne faut pas non plus cliquer aveuglément sur les fenêtres qui apparaissent à l'écran pour signaler un problème grave, une infection de l'ordinateur ou une erreur (WARNING...). Si vous le faites, vous risquez d'activer un virus. Il faut alors éteindre et redémarrer l'ordinateur.

Il faut aussi que chaque utilisateur ait un mot de passe fort et différent pour chaque accès. Il doit correspondre aux critères de sécurité conseillés (au minimum 8 caractères (12 idéalement) dont au moins 1 majuscule, 1 minuscule, un caractère spécial et 1 chiffre ».

« 80 % des infections sont dues à une défaillance utilisateur par manque de vigilance »

« Heureusement, nous avons mis en place des règles de contrôle automatique des flux », poursuit Benoît Hauquin.

« Nous sommes alertés en cas de risque potentiel, si par exemple une boîte mail est active en plein milieu de la nuit.

Nous bloquons près de 700 mails par jours et sommes victimes de près de 1 000 attaques quotidiennes.

Mais ces actions automatiques ne remplacent pas la vigilance dont chaque utilisateur doit faire preuve, car certains peuvent passer au travers ».

Plus d'informations auprès de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) : www.ssi.gouv.fr

— TÉLÉCHARGER

En cliquant sur le lien, je suis bien redirigé vers le site limoges.fr

Guide de sécurité informatique

<https://www.limoges.fr/sites/default/files/media/downloads/guide-securite-exterieure-v2020.8.pdf>

Sur le site de la Ville, limoges.fr, vous pouvez télécharger un guide des bonnes pratiques en matière de sécurité informatique, rubriques citoyenne/conseils-informatiques-pour-une-navigation-securisee.

Astuce : avant de cliquer sur un lien, regardez dans le coin inférieur gauche de votre navigateur l'adresse exacte vers laquelle vous serez redirigé. Si elle ne commence pas par l'adresse du site sur lequel vous trouvez ou si elle ne vous paraît pas sûre, ne cliquez pas.

Même par sms

Vendredi 4 décembre, le Gouvernement lançait un appel à la vigilance face à la diffusion d'un SMS invitant à télécharger une application sur un lien frauduleux. L'utilisateur est dirigé vers une fausse application qui contient un puissant virus, capable :

- d'enregistrer toutes les actions sur le téléphone, comme l'ouverture d'une application,
- de récupérer tous les contacts et les noms des applications installées,
- de capturer tout ce qui est tapé sur le clavier et ce qu'il se passe à l'écran.



Ci-dessus un lien (en bleu) qui renvoie vers le site du gouvernement.

Ci-dessous, un lien frauduleux commençant par exemple par « <https://bit.ly> »



D'autres exemples de risques à éviter sur : <https://cyberguerre.numerama.com>

Promouvoir les outils de demain



Première utilisation de l'application AIRS délib par le service des assemblées afin de préparer les délibérations qui seront soumises au prochain conseil municipal.

AIRS délib est une application métier de gestion dématérialisée des actes administratifs qui a été développée par la société Digitech et déployée au sein de la collectivité en 2020.

Chaque profil métier a besoin d'un soutien méthodologique et organisationnel pour accompagner le déploiement d'outils informatiques nécessaires pour travailler : applications courrier, comptabilité, gestion des stocks et des commandes, ...

Dans ce domaine, Hélène Reigner-Chomette est à la source et accompagne l'évolution des pratiques, notamment via la dématérialisation.

« Mon rôle est de conduire le changement », précise-t-elle. « Pour cela, je m'intéresse à l'organisation des processus métiers, préalable à l'acquisition d'outils informatiques susceptibles de faire évoluer certaines pratiques ».

Simplifier, améliorer, sécuriser

En décembre par exemple, une nouvelle application a été déployée au sein de la collectivité pour faciliter la préparation des délibérations soumises au conseil municipal et accélérer les circuits de validation inter-services : AIRS délib.

Concrètement, l'objectif était tout d'abord de simplifier le travail des agents. Renforcer la traçabilité des ajustements réalisés par chaque service tout au long de la chaîne d'élaboration d'une délibération faisait aussi partie des enjeux ; notamment lorsque des précisions sont apportées par plu-

sieurs acteurs qui collaborent sur un projet transversal.

Finis les aller-retour de versions papiers et annotées pour corrections. Finis les chassés croisés pour recueillir l'accord de chaque directeur.

Désormais, le processus suit une chaîne entièrement dématérialisée tout au long de laquelle, les ajustements nécessaires sont apportés en temps réel.

Et gagner en efficacité

En complément d'une aide rédactionnelle, les modalités de transmissions dématérialisées de chaque délibération, soit en amont du conseil municipal à tous les membres de la municipalité, à la Préfecture a posteriori (contrôle de légalité) ou pour leur archivage, s'en trouvent également facilitées.

« Pour chaque projet, il convient d'analyser les enjeux : implications des professionnels, bilan des usages, économies attendues face aux moyens à déployer et aux bénéfices qu'en retireront les utilisateurs », poursuit Hélène Reigner-Chomette. Si le bilan est positif, la mise en œuvre peut être lancée.

Une année de travail et de concertation aura été nécessaire entre le recensement des besoins, l'élaboration d'un cahier des charges, la phase de développement de l'application et les tests avant son déploiement.

Un centre de services à l'écoute

Nicolas Gaudy est en charge du centre de services qui accompagne les utilisateurs au quotidien.

« Nous intervenons auprès des professionnels de la Ville, lorsqu'ils ont besoin d'assistance pour utiliser l'outil informatique.



Mais notre mission est surtout de les accompagner pour que chacun soit de plus en plus autonome ».

Avec comme mots d'ordre l'écoute et la pédagogie, ils sont là pour trouver des solutions.

« Nous recevons en moyenne une centaine de sollicitations par jour. Dans la plupart des cas, lorsque le téléphone sonne ou qu'une demande arrive par mail, il s'agit soit d'un problème technique qui nécessite une intervention sur place, soit d'un professionnel qui a besoin d'être guidé pour l'utilisation de l'un des outils déployés ».

Ainsi, avec des professionnels mobiles qui se déplacent selon les besoins et une équipe en charge de la gestion des incidents via une ligne téléphonique dédiée, la réactivité est de mise pour ces professionnels de l'ombre. Car finalement ils participent au



Les professionnels du centre de services sont à l'écoute des utilisateurs.

fonctionnement du service public en permettant à chacun d'accomplir sa mission.

Intervenir au cas par cas

Les professionnels des services informatiques interviennent aussi sur le terrain pour l'installation de matériel lors d'événements particuliers comme les séances du conseil municipal.

Dans le cadre du déploiement du télétravail en raison de la pandémie de Covid-19, plus de 600 accès distants et 200 ordinateurs portables

ont été déployés, permettant ainsi à une partie des agents de la Ville de poursuivre leurs activités à distance au bénéfice des services rendus à la population.

« Là encore, la complexité est à la fois de garantir la sécurité des accès, des transferts de données et de former les utilisateurs à des pratiques dont tous n'avaient pas forcément l'habitude de pratiquer », précise Thierry Thomasin, directeur numérique et modernisation de la Ville.

Voir aussi infographie en page 2



Un cadre réglementaire et une vigilance de chaque instant en faveur de la protection des données

Délégué à la protection des données de la Ville et de ses établissements publics,

Vincent Schmitt est garant du respect de leur confidentialité lorsqu'elles sont collectées auprès des usagers, puis exploitées par la Ville pour accomplir ses missions.

Veiller à la confidentialité des données personnelles* et respecter le règlement général sur la protection des données (RGPD) concourent à la sécurité de tous. Une sécurité qui repose aussi sur les habilitations des profession-

nels autorisés à y avoir accès**, la traçabilité des accès qui sont naturellement sécurisés, tout comme la sécurité des postes de travail et des outils mobiles. Cette veille doit aussi être assurée auprès des sous-traitants avec qui la Ville travaille.

« L'application du RGPD », poursuit Vincent Schmitt, « est fortement liée aux usages.

En matière de confidentialité des données, le point faible se situe entre le clavier et la chaise, d'où l'importance une fois de plus des formations obligatoires que j'assure auprès des agents municipaux ».

Informations complémentaires sur www.cnil.fr et sur limoges.fr rubrique Citoyenne / Protection des données numériques

* Une donnée personnelle est « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable », qu'elle soit sur support numérique ou dans un fichier papier. Une personne peut être identifiée : directement (nom, prénom) ou indirectement (par un identifiant - N° client, un numéro de téléphone, une donnée biométrique, plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale, mais aussi la voix ou l'image).

** Un « traitement de données personnelles » est une opération, ou ensemble d'opérations, portant sur des données personnelles, quel que soit le procédé utilisé (collecte, enregistrement, organisation, conservation, adaptation, modification, extraction, consultation, utilisation, communication par transmission diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, rapprochement).



Signature de l'accord sur la revalorisation du régime indemnitaire des agents de la Ville de Limoges le 10 décembre dernier en présence de Céline Javaud et Bénédicte Mouclier DRH, Annick Mazelier DGS, Karine Mercier FSU, Mathieu Brugeau FO, Émile Roger Lombertie maire de Limoges, Hugues Mathieu CGT et Éric Dupont UNSA

La Ville de Limoges refond le régime indemnitaire de ses agents et revalorise les salaires des catégories C

C'était une promesse de campagne d'Émile Roger Lombertie en 2014, dont la mise en œuvre avait été différée. En 2020, la Ville a engagé une réflexion sur le régime indemnitaire de ses agents afin d'instaurer le RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) conformément au décret n°2014-513 du 20 mai 2014 modifié par le décret n°2016-1916 du 27 décembre 2016. Un accord collectif a été signé avec les 4 syndicats présents dans la collectivité le 10 décembre dernier.

Après une large concertation et une analyse prospective de l'évolution de ses emplois et de ses métiers, un accord collectif a abouti le 10 décembre dernier sur les objectifs suivants : **revaloriser le régime indemnitaire des agents de catégorie C en reconnaissant la pénibilité et les sujétions particulières de certains métiers, réduire les écarts existants entre les filières administratives et techniques pour les agents de la catégorie A et B, favoriser l'égalité femmes/hommes pour des postes à responsabilité équivalente.**

« C'est accord est important car il permet également de renforcer l'attractivité de la collectivité sur un territoire où la Ville de Limoges n'offre pas les salaires les plus élevés en comparaison avec d'autres institutions, Limoges Métropole, la Région, l'Université, le CHU, le Département, ... » précise Annick Mazelier, directrice générale des services de la Ville de Limoges.

Malgré un contexte budgétaire contraint, la collectivité a souhaité donner du sens à cette obligation réglementaire dont la mise en place engendre un effort conséquent de près de **2 millions d'euros pour la collectivité**, qui devra être compensé par des économies globales sur la masse salariale (recours aux heures supplémentaires et aux agents contractuels non permanents, gestion des effectifs permanents, mutualisations,...). Elles feront l'objet d'une concertation avec les organisations syndicales représentées au sein de la collectivité.

Le point de vue des syndicats

> **UNSA (Union des syndicats autonomes)** Représentants : Jean-Marc Sourdioux et Éric Dupont

« Nous sommes plutôt contents car cela correspond aux objectifs fixés. C'est un accord très louable.

Il fallait revaloriser le salaire des agents de catégorie C, assurer une parité hommes/femmes et réduire les écarts existants entre les différentes filières des catégories A et B.

Il y a eu concertation et l'accord a été fait en respectant la loi. Le seul petit regret, on aurait souhaité une augmentation plus importante pour la catégorie C, mais c'est un accord gagnant-gagnant. Maintenant, nous allons suivre sa bonne mise en œuvre durant les années à venir ».

< **FO (Force ouvrière)**

Représentant : Mathieu Brugeau

« Ces accords viennent consacrer deux années de travail et de négociations. Pour FO, le RIFSEEP constitue le plus gros dossier de ces 25 dernières années à la ville de Limoges. En 2018, dans le cadre des élections professionnelles, Force Ouvrière avait fait des augmentations de salaire sa plus grande priorité. Nous avons tenu notre parole. Mais nous tenons à souligner que pour signer des accords et conduire de bonnes négociations, il faut être au moins deux. Et de ce point de vue, l'autorité territoriale a pris toute sa part dans l'aboutissement du dossier. Pour 2021, FO commence d'ores et déjà à travailler, tant nationalement que localement, sur une participation financière aux cotisations "mutuelle / santé" des agents ».

> **CGT (Confédération Générale du Travail)** Représentant : Hugues Mathieu

« Les salaires des fonctionnaires sont bloqués, les agents de catégorie C sont de plus en plus pauvres et les CDD chaque jour de plus en plus nombreux. Le nouveau régime indemnitaire découle des lois votées depuis plus de 10 ans. Le statut des fonctionnaires et les services publics en sont menacés.

Les agents savent cela, pour autant ils avaient besoin d'une revalorisation de la rémunération de leur travail, ils nous ont donc demandé de signer cet accord. Ils exigent de la Cgt qu'elle reste à leurs côtés pour agir avec eux en faveur d'une augmentation des salaires, d'emplois statutaires à la hauteur des besoins des usagers et de conditions de travail décentes ».

> **FSU (Fédération Syndicale Unitaire)**

Représentante : Karine Mercier

« Cette revalorisation du régime indemnitaire était nécessaire, tout particulièrement pour les catégories C. Certains salariés de ces catégories sont des travailleurs pauvres et l'objectif est de pouvoir vivre de son salaire. C'est ce qui a motivé notre entrée en négociation. Il y a eu des discussions, de l'écoute et au final un accord correct.

Cette augmentation est un 1^{er} pas. Nous déplorons néanmoins le réajustement à venir des effectifs, car il ne s'agit en aucun cas de monnayer les conditions de travail ; le service public est un bien commun précieux que nous devons préserver. C'est pourquoi nous suivrons et porterons un regard très vigilant sur ces restructurations ».

Avec le programme Odyssée, la créativité n'a plus de frontière

Odyssée* est un programme novateur en matière de jumelage international et francophone. Son ambition : faire prendre conscience aux enfants du patrimoine culturel et naturel qu'ils côtoient pour le partager. Il repose sur des échanges via les supports numériques (visio et plateforme collaborative en ligne) entre les élèves de 4 classes de Limoges** et ceux de 4 autres classes à travers le monde : Beyrouth, ville créative pour la littérature, Brazzaville, ville créative pour la musique, Tunis, ville créative pour l'artisanat et les arts populaires et Hanoï, ville créative du design.

Initiée par l'association Héritage & civilisation, cette approche si particulière s'inscrit pleinement dans les valeurs portées par la Ville de Limoges, membre du réseau des villes créatives de l'Unesco pour les arts du feu.

Des ateliers vecteurs de partage

Comme support à ces échanges, différents ateliers seront animés par des intervenants locaux : Jérôme Fournol et Marie Portejoie de l'association *L'école du crayon de bois* pour la bande dessinée, la céramiste Isabelle Ramnou dans le champ de l'art culinaire, Fabrice Richert et Sophie Lewish de la compagnie *Du grenier au jardin* pour l'art oratoire.

Lara-Scarlett Gervais, présidente de Héritage & civilisation et photographe animera l'atelier portrait.

Fort de ces expériences et découvertes des richesses locales, les élèves limougeauds deviendront les ambassadeurs de leur ville et de leur patrimoine à travers le monde - les ateliers étant réalisées en miroir au sein des classes jumelles.

Une première en 2019

Archéologue, Lara-Scarlett Gervais a voyagé dans plus de 40 pays dans le monde. C'est suite à l'une de ses rencontres avec une petite fille qui n'avait connu que la guerre, que son désir de leur montrer « autre chose » s'est façonné.

L'association Héritage et civilisation est ainsi née et le projet Odyssée lancé pour la première fois en 2019 à Angoulême.

« Nous sommes confrontés à beaucoup de divisions dans le monde aujourd'hui », explique la présidente.

« Apprendre à considérer l'autre et lutter contre la peur des différences est au cœur de ce projet.

Il faut impérativement s'approprier sa

propre culture, son patrimoine, sa ville pour avoir envie d'en parler et de l'exporter. Il faut aussi en être fier pour s'ouvrir aux autres.

Grâce aux ateliers, les élèves de Limoges ou d'Hanoï ont un point commun, un cadre créatif qui va favoriser le dialogue et le partage. « Il s'agit de créer un fil conducteur, de libérer des mots et d'apprendre à argumenter

pour ne plus être dans la confrontation », poursuit Lara Scarlett Gervais.

Lors des ateliers en visio, chaque élève pourra raconter son histoire, parler de sa ville et de ses traditions et ainsi faire un pas de plus vers l'acceptation des différences et le respect de l'autre.



Dessin réalisé par © Jammy (Marie Portejoie) qui co-animera l'atelier BD Instagram @jammy_sketchbook

Les arts du feu en partage



Sculpteur céramiste, Isabelle Ramnou animera l'un des ateliers du programme Odyssée. Créatrice dans l'âme, elle est titulaire d'un bac Arts plastiques et s'est formée à l'École supérieure des arts appliqués Duperré.

Elle a tout d'abord travaillé dans le domaine du cinéma à Paris, notamment pour la création de dessins animés ou de décors numériques (*Matte Painting* : une technique de trucage numérique dans des fictions au cinéma). Mais son désir de toucher la matière et de créer des œuvres en volume l'incite à revenir sur sa terre natale : Limoges et à se tourner vers la céramique.

Habitée des ateliers avec les plus jeunes, elle appréhende le programme Odyssée avec confiance. « Les enfants sont spontanés », explique-t-elle. « Ils laissent libre court à leur imaginaire et ne jugent pas leur travail.

Et comme ils ont beaucoup d'idées, il suffit de définir un cadre pour qu'ils puissent laisser parler leur créativité et ainsi partager leur vision du monde », conclut Isabelle Ramnou.

Infos sur isabelle-ramnou.odexpo.com

Elle a remporté le prix de la sculpture 2020 E. Jonchère décerné par la Fondation Taylor - l'une des plus importantes institutions œuvrant à la défense des artistes - www.taylor.fr

* programme soutenu par la DRAC et la DSDEN

** une classe de CM2 de l'école Bellevue, une classe de CM1/CM2 de l'école Jean-Montalat, une classe de CM2 de l'école de La Brègère et une classe de CM2 de l'école du Roussillon



Sécurité et bienveillance accrues à 30 km/h

La limitation de la vitesse à 30 km/h lorsque l'occupation de l'espace public se complexifie par la multitude des modes de déplacements n'est pas une lubie. Profiter d'un cadre de vie paisible où le partage de la rue se fait en bonne intelligence repose sur la capacité de chacun à remettre en question ses habitudes. Parce que ce changement ne pourra être efficient sans l'adhésion du plus grand nombre, la Ville lance une concertation du 4 janvier au 15 février pour mieux cerner les attentes des habitants, mais aussi pour améliorer la sécurité de tous.

Bien des raisons poussent bon nombre de communes à agir pour limiter la vitesse dans les secteurs où le trafic est le plus dense et les modes de circulation diversifiés.

Comme l'explique Émile Roger Lombertie, maire de Limoges, « nous savons que réduire la vitesse en ville abaisse considérablement les accidents sur la voie publique.

Cela permet aussi de mieux partager l'espace public entre les différents usages (transports en commun, voitures, piétons et cyclistes).

En matière environnementale, cela nous permet de mieux tenir nos engagements à lutter contre le changement climatique, tout en fluidifiant la circulation sans diminuer les temps de trajets ».

Diversifier les modes de transport

« Une cinquantaine de villes sont déjà passées au 30 km/h en France », poursuit le maire de Limoges. « C'est le cas depuis fort longtemps aux Pays-Bas ou en Allemagne, pays que l'Espagne vient rejoindre.

Nous bénéficions ainsi de l'expérience d'autres territoires pour installer ce changement avec efficacité et tranquillité.

Cela signifie que nous pouvons organiser la ville de telle manière que les usagers préfèrent utiliser d'autres modes de déplacement que la seule voiture individuelle.

En effet, de trop nombreux trajets en voiture pourraient être évités si nous nous en donnons les moyens ».

Des demandes entendues

La direction du domaine public de la Ville reçoit des demandes récurrentes d'aménagements destinés à réduire la vitesse en ville - Les comptages de trafic et de vitesses confirment d'ailleurs certains excès.

Une question de point de vue

Pour autant, la vitesse moyenne d'un véhicule en ville se situe en dessous de la barre des 30 kilomètres/heure. C'est ce que confirment Jérôme Taillefer, chauffeur de taxi et Laurent Lachaume, président du groupement d'intérêt économique des taxis de Limoges.

Et même s'ils reconnaissent que « limiter la vitesse à 30 km/heure est une bonne chose », ils estiment tous deux que « ce sont surtout les comportements de chaque utilisateur sur la route qui doivent évoluer.

Les voitures ne franchissent pas les feux rouges, pourquoi les piétons traversent-ils quand ce n'est pas à eux ? Et d'ajouter avec amertume : « l'automobiliste sera toujours en tort s'il y a un accident, même si un piéton traverse sans prévenir ou si un vélo coupe la route ».

Pour recueillir votre avis sur le déploiement des zones de limitation à 30 km/h dans Limoges, répondez au questionnaire qui suit et faites-nous part de vos observations.

Du point de vue de la Prévention routière

Philippe Jourde anime le Comité départemental de la Prévention routière, association reconnue d'utilité publique depuis 1955, et est référent ville prudente*.

C'est dans une logique de prévention et de sensibilisation que l'association se mobilise pour faire changer les comportements. « Si l'on considère ce que la Ville de Limoges a mis en place en faveur de la sécurité, elle a reçu un coup de chapeau de la part de l'association et de l'Institut Pasteur de Lille pour les itinéraires piétons et les espaces destinés aux modes de déplacements doux qui ont été mis en place après le premier confinement. Comme au sein des zones de rencontres, l'instauration d'une limitation de la vitesse à 30 km/h est un outil d'apaisement des flux, mais ça ne suffit pas », poursuit Philippe Jourde.

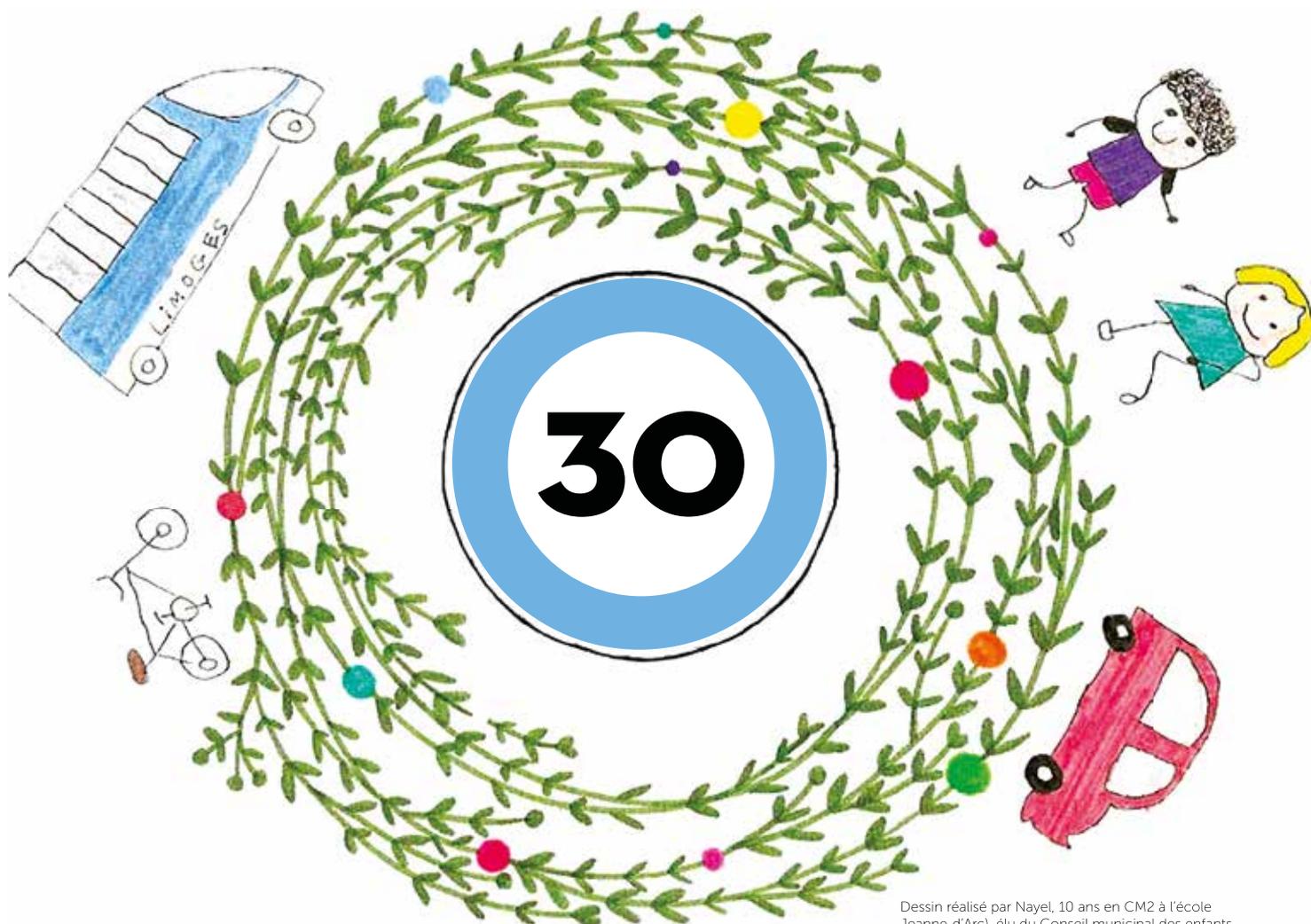
« Nous sommes tous des usagers de la route, l'automobiliste est aussi un piéton. Il est évident que le plus vulnérable doit être respecté et qu'il faut faire attention aux autres ».

*Limoges vient tout juste d'obtenir le label et rejoint ainsi une vingtaine de communes de Nouvelle-Aquitaine (2 dans le 87) dont l'engagement envers la sécurité du domaine public est salué

EXTENSION des 30 km/h dans Limoges

— la Ville sollicite votre avis —

Concertation du 4 janvier au 15 février



Dessin réalisé par Nayel, 10 ans en CM2 à l'école Jeanne-d'Arc, élu du Conseil municipal des enfants

Mes chers concitoyens, comme je m'y étais engagé, je souhaite que dans notre ville, la vitesse limite de circulation soit abaissée à 30 km/h dans "l'intra boulevard".

Avec Limoges Métropole, nous avons étudié et structuré un plan de déplacement urbain et un schéma des mobilités qui prévoient un report modal de l'ordre de 10 %. Cela signifie que nous pouvons organiser la ville de telle manière que les usa-

gers préfèrent utiliser d'autres modes de déplacement que la seule voiture individuelle. J'ai conscience que des propositions de changement dans vos habitudes peuvent générer de l'inquiétude.

J'ai décidé de vous concerter pendant un mois afin de recueillir vos avis et propositions. Ainsi nous nous laissons la possibilité de rectifier certaines propositions, comme nous l'avons toujours pratiqué en nous adaptant aux signa-

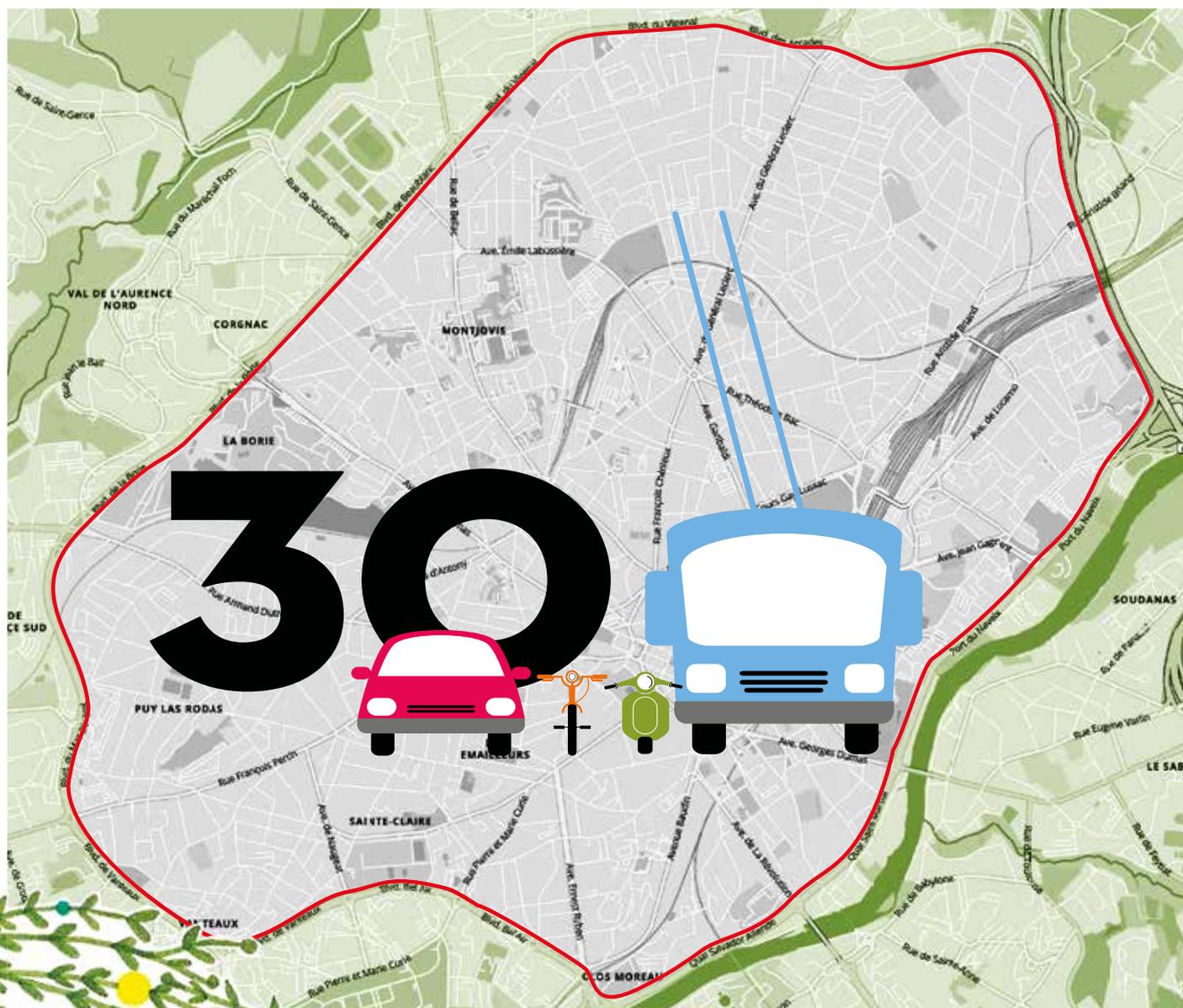
lements et recommandations des citoyens de notre ville.

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette concertation citoyenne qui éclaire la décision publique et nous permet d'œuvrer au plus près des besoins des Limougeauds. Pour cela, nous vous livrons quelques données utiles, puis un questionnaire que je vous invite à remplir et nous retourner.

Emile Roger Lombertie
Maire de Limoges

Périmètre

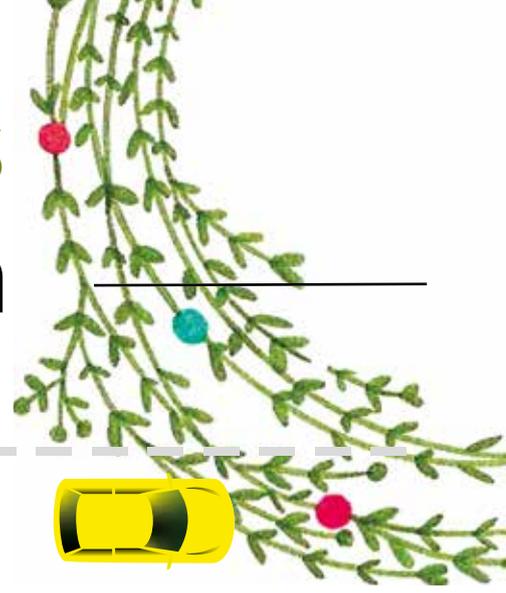
de la concertation



LA ZONE DE LIMITATION
À 30 KM/H S'ÉTEND
JUSQU'AU PÉRIPHÉRIQUE
INTÉRIEUR

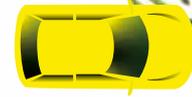
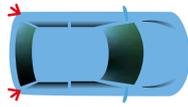


Avantages des 30 km/h



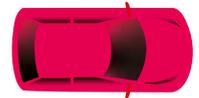
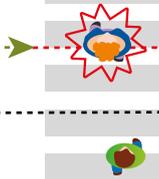
30

distance de réaction 8 m freinage 5 m
DISTANCE TOTALE : 13 m



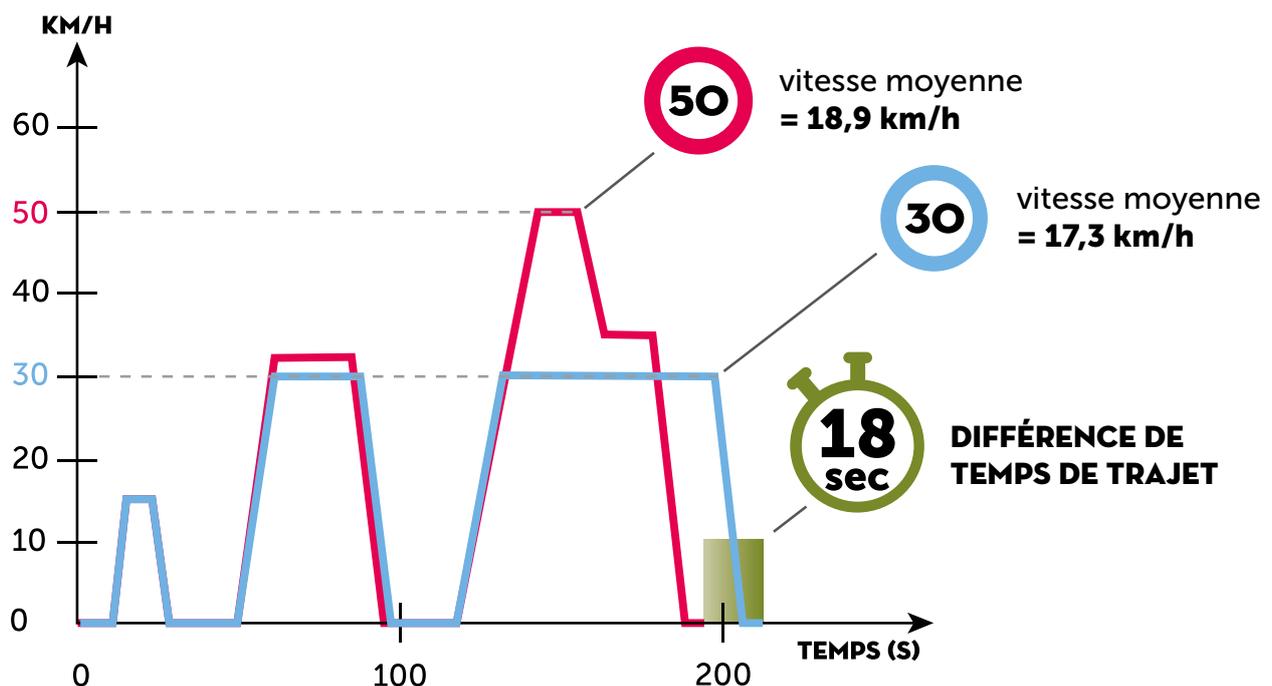
50

distance de réaction 14 m freinage 14 m
DISTANCE TOTALE : 28 m



LES AVANTAGES

Une **sécurité accrue** avec un **meilleur partage de l'espace public** piétons - véhicules motorisés (50 % d'accidents évitables et le risque d'accident grave pour un piéton est 9 fois moins important à 30 Km/h). Un **trafic apaisé** et **plus fluide** en raison de la diminution des phases de freinage et d'accélération des véhicules et une **meilleure régulation des flux**. Une **réduction de la pollution et du bruit** en ville.



Profil de vitesses théoriques pour un trajet urbain de 1 km

source : ville30.org

De nouveaux horaires pour les antennes-mairie et mairies annexes

Depuis le début du mois de janvier, les horaires d'ouverture des antennes-mairie et mairies annexes évoluent afin de mieux répondre aux besoins des visiteurs. Elles sont désormais ouvertes toute la journée hormis celles de Limoges sud Romanet et les Ponts le Sablard selon les modalités suivantes :

- Le lundi : fermée le matin et ouverte de 13 h 30 à 17 heures
- Du mardi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures
- Spécifiquement pour l'antenne-mairie Les Ponts le Sablard : du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
- Spécifiquement pour l'antenne-mairie Limoges sud Romanet : du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 heures.
- Fermées le samedi, dimanche et jours fériés.

Plus d'informations sur limoges.fr rubriques Citoyenne / Les services municipaux / Les mairies



Après une phase de désamiantage, la démolition d'un bâtiment vétuste et inutilisé qui abritait autrefois le Greta est programmée en janvier à l'école élémentaire Léon-Blum. Le coût des travaux est de 160 000 €.



L'agence postale de Beaune-les-Mines qui se situe dans les locaux de la mairie annexe adopte de nouveaux horaires :

Lundi après-midi
de 13 h 45 à 16 h 45

Et du mardi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 16 h 45.



Des travaux ont été réalisés afin de rénover les salles utilisées par l'association VITAL au sein de l'espace associatif Charles-Silvestre, 40 rue de Bretagne. Après le désamiantage et la réfection des sols sur une surface de 230 m², la rénovation de l'ensemble des murs, plafonds, huisseries a été réalisée. Le montant des travaux est de 54 000 €.



12 JANVIER /
13 FÉVRIER
EXPOSITION
Nos héros préférés



Bfm Landouge
Depuis 50 ans, les éditions ...

Plus de précisions dans l'Agenda culturel de la Ville joint à ce magazine et téléchargeable sur limoges.fr



LIMOGES GRAND CENTRE

D'importants travaux d'accessibilité et de sécurité sont en cours au Centre culturel municipal Jean-Gagnant.

Pour les personnes à mobilité réduite, une rampe d'accès rue Donzelot (34 800 €) et des toilettes ont été créés.

L'ouverture d'une sortie de secours dans l'une des salles d'exposition est aussi programmée : 6 000 €, tout comme des travaux de peinture estimés à 4 200 €.

À l'auditorium, les travaux vont bon train. Constituée initialement de gradins, la salle a été transformée pour devenir de plain pied. La pose d'un nouveau parquet a débuté en décembre.

Coût des travaux : 120 000 €

En 2020, les travaux conduits à Jean-Gagnant en matière d'accessibilité s'élèvent à 96 000 €. Une enveloppe de 36 000 € est prévue pour 2021.



LIMOGES OUEST LA BORIE / VANTEAUX



D'abord recrutée comme assistante saisonnière en 2018, Aurélie Pêtre travaille aujourd'hui à l'antenne mairie du quartier où elle accueille les usagers qui ont besoin de renseignements, de récupérer un dossier pour obtenir certaines aides, un formulaire municipal ou pour accomplir des démarches en ligne sur la plupart des sites publics.

« Ce qui me plaît le plus est de me sentir utile et d'être à l'écoute des besoins de ceux qui poussent la porte de l'antenne-mairie. Chacun vient pour des raisons bien particulières. Le challenge est de répondre le plus précisément à leurs attentes, ou de les orienter lorsqu'elles ne concernent pas notre champ de compétences ».

- Infos sur les démarches qui peuvent y être accomplies sur limoges.fr. rubrique Citoyenne / Les services municipaux / Les mairies

L'installation de défibrillateurs à travers la ville se poursuit

Limoges, Ville santé citoyenne, a reçu en 2019 le label *Ma Commune a du cœur*, créé par la Fondation AJILA.

Avec une distinction de 3 cœurs (la plus haute), la ville a rejoint les communes reconnues pour leurs actions en faveur de la lutte contre l'arrêt cardiaque. Fin novembre, ce sont 29 défibrillateurs supplémentaires qui ont été posés par les professionnels du service communal d'hygiène et de santé portant ainsi à 80 le nombre total d'équipements sur la commune.

Au plus près des besoins

Référencés sur le plan interactif de la Ville sur limoges.fr, ces outils de prévention sont installés en fonction de la classification des différents établissements recevant du public (ERP), de la présence éventuelle de lieux d'exercice d'activités physiques à proximité ou d'accueil de manifestations ou événements accueillant du public.

La Ville a investi 53 000 € en 2019 et 150 000 € en 2020 pour l'installation de ces équipements. Des formations utilisateurs sont aussi proposées par le service support.



Défibrillateur posé en l'église Saint-Michel des Lions



LIMOGES EST LE VIGENAL / LA BASTIDE

Boulevard Schumann, une résidence de 12 logements locatifs sociaux a été construite dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine La Bastide 2020.

Porté par Noalis, le projet comporte une innovation technique remarquable : le rez-de-chaussée d'une façade habillée de porcelaine de Limoges.

Ainsi, après deux ans et demi de recherche et développement pour définir la forme, le motif et le process de fabrication, le dépôt d'un brevet et l'obtention de l'autorisation d'exploitation, ce sont 7 800 carreaux de porcelaine qui habillent la résidence sur environ 250 m².

Ce projet a été accompagné financièrement par la Ville : cession du terrain pour 1 € symbolique et octroi d'une subvention de 11 000 € pour la création des logements sociaux / l'ANRU et Limoges Métropole sur la partie logements sociaux / la région Nouvelle Aquitaine sur le volet Recherche & Développement du soubassement.



BEL-AIR BAUDIN

Des travaux de rénovation de la verrière de la Bfm centre-ville ont été réalisés en décembre.

Une étude pour le réaménagement du hall vient d'être lancée avec pour objectif d'y créer un espace de convivialité en complément de l'espace exposition.

La finalité, favoriser des moments de partage où les discussions ne perturberont pas la quiétude des lecteurs.

Orsay, un écrin de verdure en cœur de ville



La concertation publique destinée à recueillir les contributions et avis en vue de la réhabilitation du jardin d'Orsay a débuté en décembre et jusqu'au 9 janvier.

À l'issue d'une phase de concertation destinée à recueillir les attentes des Limougeaux sur la réhabilitation du jardin d'Orsay - Elle se termine le 9 janvier, la Ville va pouvoir plancher sur de nouvelles perspectives ; la DRAC avait finalement demandé à la municipalité de revoir son projet initial en raison des vestiges affleurant au jardin.

Marion Ponsard et Frédéric Serrurier ont été sollicités par la Ville en tant qu'assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO).

« Orsay est un jardin historique au sein duquel il faut raviver un usage contemporain », explique Marion Ponsard, paysagiste à l'atelier Volga de Bordeaux.

« Chaque projet que nous menons est particulier », poursuit-elle. « Pour le jardin d'Orsay, une nouvelle orientation a été demandée, avec la volonté de concilier la préservation des vestiges et l'installation de nouveaux équipements ».

Frédéric Serrurier, spécialiste dans l'implantation de skate park en ville au sein du bureau d'études Connexion sport urbain, voit dans ce revirement un nouveau challenge : travailler la dimension paysagère sur la totalité du jardin, tout en y intégrant l'espace de glisse urbain tant attendu. « L'objectif est à la fois de garder le côté street avec des modules urbains et que l'on trouve un équilibre pour ne pas dénaturer l'âme du jardin ».

Le programme prenant en compte les résultats de la concertation sera présenté au public avant la fin du 1^{er} trimestre.

Aide aux démarches en ligne dans les antennes-mairie et mairies annexes

L'accompagnement aux démarches en ligne est aujourd'hui étendu à toutes les antennes-mairie et mairie annexe.

Destiné aux usagers qui ne sont pas équipés de matériel informatique à domicile ou qui ne sont pas familiarisés avec l'outil informatique, il permet d'accomplir des démarches en ligne sur la plupart des sites publics : ceux de la Ville bien-sûr le portail jeunesse, mais aussi celui de la Caisse d'allocation familiale, de pôle emploi, des Impôts, ...

Isabelle Lacore est la référente de ce programme. « Pour que nous soyons en mesure de répondre au mieux aux sollicitations du public, des formations sont prévues. Mais nous n'avons pas encore assez de recul pour cerner la diversité des demandes que nous aurons. Il faudra bien-sûr que nous nous adaptions en fonction des besoins, mais cette nouvelle offre de service est un vrai plus. Les usagers en sont satisfaits, reviennent et finissent pas se débrouiller. Pour le moment, c'est surtout le portail jeunesse qui est utilisé, notamment pour l'inscription des enfants à la cantine ou aux activités périscolaires ».



LIMOGES NORD
BEAUBREUIL



L'installation d'une nouvelle aire de jeux au lac d'Uzurat a débuté. Deux phases sont prévues.

La première (de septembre à décembre) a permis la réalisation de deux aires de jeux pour des enfants de tranches d'âges différentes : une pour les 3 à 5 ans et l'autre pour les enfants de 6 à 12 ans

La seconde phase devrait débuter en mars 2021 pour une fin de chantier prévue lors de l'été 2021.

Les projets prévoient un espace de street work-out, un espace de jeux à cordes et un espace détente avec des tables de pique-nique et barbecues.

Comme l'explique Jean-Philippe Mespoulède qui supervise ce chantier pour la direction des espaces verts : « le fil conducteur a été la valorisation de l'aspect environnemental du site. Cela s'est traduit par une forte utilisation du matériau bois car il s'inscrit bien dans un cadre naturel comme le lac d'Uzurat : jeux, copeaux, clôture et mobilier ».



Remise d'un formulaire de demande de pièce d'identité à un usager de l'antenne-mairie

Dounia Mekki travaille au sein de la collectivité depuis longtemps, mais ce n'est que depuis 2018 qu'elle a rejoint l'antenne-mairie du quartier.

Toujours disponible pour les familles, les seniors ou les plus jeunes qui viennent se renseigner, elle s'efforce d'apporter la réponse la plus complète possible. Comme elle l'explique, « certaines demandes ne font pas partie des compétences de la Ville.

Alors nous essayons de réorienter les visiteurs pour qu'ils soient satisfaits. Par moment certains ne sont pas contents, mais quand on ne peut pas, on ne peut pas. Si l'on explique, ils finissent par comprendre ».

Retrouvez la liste des démarches qui peuvent être accomplies dans les antennes-mairie, mairies annexes sur le site de la Ville rubrique citoyenne/les-mairies

Demandeurs d'emploi, entreprises Pôle emploi répond à vos questions

En septembre 2020, plus de 750 000 jeunes sont entrés sur le marché du travail. Pour les aider mais aussi pour ceux qui sont aujourd'hui sans activité ou formation, le Gouvernement a dégagé un budget de 6,7 milliards d'euros, soit un triplement des moyens qui leur sont consacrés. Le plan « 1 jeune 1 solution », lancé le 23 juillet 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune. Il mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, afin de répondre à toutes les situations. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route.

Avec 750 000 jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail, le Plan jeune a été défini par l'État comme prioritaire dans le cadre du Plan de relance afin de ne pas laisser de côté des jeunes sans emploi et sans formation.

« En Haute-Vienne, les acteurs de Pôle emploi ont à leur disposition tout un panel d'aides étatiques lié à l'insertion, l'accès ou le retour à l'emploi des jeunes, notamment ceux qui habitent dans les quartiers prioritaires », explique Géraldine Gravouil, directrice Territoriale Pôle emploi Creuse et Haute-Vienne.

« Pour atteindre ces objectifs et les accompagner de façon significative, Pôle emploi a doublé ses effectifs en 2020, passant de 3 à 6 conseillers. À Limoges, ils sont à l'écoute des besoins des jeunes et des employeurs et pro-

**Vous recherchez
1 emploi, 1 formation ?
On est là pour vous aider !**

#TousMobilisés
#1jeune1solution

Retrouvez toutes les infos
auprès de votre conseiller
ou sur pole-emploi.fr

POLE-EMPLOI.FR

pôle emploi

posent des solutions et des aides pour favoriser leur embauche. Ils sont disponibles pour tous renseignements concernant ces mesures dans les agences de Jourdan, Leclerc et Ventadour.

Des outils dédiés à la prise de contact

Pour aller plus loin, le ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion a mis à disposition des jeunes et des entreprises un nouvel outil : une plateforme qui met en relation les entreprises avec des jeunes cherchant un emploi ou une formation.

www.1jeune1solution.gouv.fr

Pour joindre les agences Pôle emploi, un numéro de téléphone unique a été mis en place pour faciliter son accès.

... / ...

Les agences Pôle emploi à Limoges

> Agence Jourdan

13 cours Jourdan - 09 72 72 39 49

> Agence Leclerc

135 avenue du Général Leclerc
09 72 72 39 49

> Agence Ventadour

18 rue Paul-Claudé - 09 72 72 39 49

> Ouverture : du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h30

... / Il existe aussi un numéro qui permet de joindre les équipes de conseillers dédiées aux relations entreprises.

3949

Si vous êtes demandeur d'emploi ou à la recherche d'un emploi

3995

Pour les entreprises qui souhaitent recruter

Quelques aides mises en place par l'État pour faciliter le recrutement des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville :

> Une aide au recrutement

Jusqu'à 4 000 € d'aide aux entreprises pour recruter un jeune de moins de 26 ans jusqu'au 31 janvier 2021.

> L'emploi Franc et Franc+ :

L'emploi Franc est un dispositif qui permet aux entreprises de bénéficier d'une aide en embauchant en CDI ou en CDD (d'au moins six mois) un salarié qui réside dans un quartier prioritaire de la politique de la ville.

L'emploi Franc+ est une mesure mise en place dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution » de France Relance. Il permet à toute entreprise ou association de bénéficier d'une prime pour l'embauche en CDI (l'aide versée s'élève à 17 000 € sur 3 ans) ou en CDD d'au moins 6 mois (8 000 € sur 2 ans) d'un jeune entre 16 et 25 ans, qui réside dans un quartier prioritaire.

> Une aide exceptionnelle

De 5 000 € pour recruter un alternant de moins de 18 ans (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou de 10 000 € pour recruter un alternant de plus de 18 ans et ce jusqu'à 26 ans.

Ces aides mises en place par l'État ont permis à des jeunes actifs et des seniors de retrouver du travail dans leur domaine de compétences et à Limoges.

Les conseillers de Pôle emploi sont disponibles et à l'écoute pour faciliter et renseigner sur les dispositifs d'aides existants, tant pour les entreprises que pour les demandeurs d'emploi.

Des recrutements gagnant-gagnant

« Je travaillais chez Tati depuis mars 2019 en CDD renouvelable, lorsque le magasin a fermé », explique Halima Mesbah.

Une nouvelle enseigne spécialisée dans le destockage de marques, KLO, (textiles, électroménager beauté, entretien, ...) a ouvert à sa place en mars 2020.

« Nous avons repris les collaborateurs de Tati, mais réduit les effectifs pendant le confinement », précise Charlene Pagnat, gérante du magasin KLO de Limoges. « Après le confinement, nous devons reprendre Halima Mesbah sur un contrat en CDD ».

« J'ai appelé ma conseillère à Pôle emploi qui m'a aidé dans le cadre de l'AIJ (accompagnement intensif jeune) », poursuit Halima. « Je devais être reprise en CDD chez KLO mais je leur ai expliqué qu'il pouvait bé-

« Senior compagnie est une entreprise spécialisée dans le maintien à domicile de personnes âgées ou en situation de handicap. J'ai recruté Nadia Begard pour son profil qui correspond à ce que j'attends d'une aide à domicile : des valeurs humaines, de l'empathie et une expérience aguerrie dans ce domaine », explique Corinne Vétro, sa directrice.

« Inscrite à Pôle emploi en 2016, j'avais suivi une formation d'assistante de vie aux familles à l'Afpa Babylone », précise Nadia Begard.

« C'est une profession qui me convient car j'aime travailler auprès de personnes âgées, vulnérables, je me sens utile.

Après avoir obtenu mon diplôme, j'ai effectué trois stages pour me perfectionner. Puis, j'ai travaillé durant 2 ans auprès d'une personne âgée mais à son décès je me suis retrouvée sans emploi. J'ai postulé à Senior Compagnie en



néficier de l'aide d'un emploi Franc+ dédié aux jeunes. Et puis comme j'ai des projets personnels, je me suis aussi proposée pour travailler le dimanche afin d'augmenter mon salaire et l'enseigne a accepté.

« Halima a montré un réel enthousiasme pour le poste et elle s'est beaucoup impliquée dans son travail. Elle a aussi été très persuasive quant à l'intérêt de profiter de l'aide de l'État que nous l'avons intégrée en CDI », conclut Charlene Pagnat.

mars, en plein confinement. L'équipe est sympa et le travail varié, je suis très contente».

« Pour le recrutement de Nadia, nous avons bénéficié du dispositif Emploi franc car plusieurs critères étaient réunis : être inscrit à Pôle emploi, résider dans un quartier prioritaire de la Ville (Beaubrevil), et être embauché en CDI », poursuit-elle.

« Cette aide est une vraie valeur ajoutée, un plus, même si ce n'était pas décisif pour son recrutement. Cela va nous permettre de financer d'autres projets ».



Le salon Studyrama en virtuel le 30 janvier sur Studyrama.com

Parcoursup, la plateforme web destinée à recueillir et gérer les vœux d'affectation des futurs étudiants de l'enseignement supérieur français, ouvre le 20 janvier 2021. Les lycéens et les étudiants ont jusqu'au 11 mars pour formuler leurs vœux sur la plateforme. Pour les guider et les aider à trouver une formation de Bac à Bac +5 et réussir leur orientation, Studyrama propose d'accueillir à Limoges le 30 janvier, 3 salons d'orientation en virtuel : Grandes Écoles (commerce, ingénieurs, art), Formations Santé, Paramédical et Social et Études Supérieures.

Une plate-forme virtuelle

L'accès au salon virtuel se fait depuis la page salon sur **Studyrama.com** avec un accueil en visio par un(e) hôte(sse). Il permet de créer un échange direct et rapide en quelques clics entre les exposants et les visiteurs en visio, appel ou chat.

Les étudiants peuvent également assister à des visioconférences animées par les établissements et poser des questions instantanément. Ils auront une présentation complète des établissements et des formations avec la possibilité de télécharger les documents.

Enquête sur le recensement 2021, report en 2022



Chaque année, l'enquête de recensement permet d'actualiser la population légale de toutes les communes de France et de produire des données socio-démographiques essentielles à la décision publique.

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19, l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement de 2021 à 2022. La collecte sur le terrain entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021.

La municipalité appelle les citoyens à la vigilance car de faux agents recenseurs pourraient œuvrer pour pénétrer les domiciles. Aucun agent ne sera mandaté par la Ville de Limoges pour effectuer le recensement en 2021. Renseignements à la mairie au 05 55 45 65 99

Salons virtuels Studyrama

Vos rendez-vous Orientation

- ▶ Études Supérieures
- ▶ Grandes Écoles
- ▶ Santé | Paramédical | Social

Samedi 30 janvier
Édition **LIMOGES**

RDV SUR STUDYRAMA.COM

Informations et inscription sur **Studyrama.com**



Depuis octobre 2020, le réseau Information Jeunesse est devenu le réseau Info Jeunes. À Limoges, il accueille chaque année près de 7 000 personnes, gratuitement et anonymement, pour les informer et les accompagner sur tous les sujets qui les intéressent. C'est également un Point Numérique CAF, ce qui permet un accompagnement dans les démarches administratives en ligne, une mise à disposition d'un ordinateur et d'une imprimante, une aide aux téléprocédures et une information sur les prestations. Accueil du lundi au vendredi de 14 h à 17 h Carré Jourdan - 13 cours Jourdan 05 55 100 800 www.jeunealimoges.fr

Don de sang à la Galerie des Hospices, 3, 4 et 5 février, prenez rendez-vous sur **mon-rdv-dondesang**

L'opération *Mon sang pour les autres*, organisée en partenariat avec les clubs Rotary à la Galerie des Hospices les 3, 4 et 5 février prochains, a pour objectif de réunir près de 500 donneurs. En effet, chaque jour en France, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour répondre aux besoins des malades. La mobilisation des donneurs est donc essentielle car la durée de vie des produits sanguins est limitée dans le temps.

Chaque année, près de 170 000 donneurs arrêtent le don de sang pour des raisons d'âge et de santé. Il est donc fondamental de mobiliser les donneurs habituels mais également d'en recruter de nouveaux. En offrant 45 minutes de votre temps, dont seulement 8 à 10 minutes pour le prélèvement, vous faites un geste généreux qui sauve des vies.

Le don de sang est la forme de don la plus courante. Il permet de prélever en même temps tous les composants du sang - globules rouges, plasma et plaquettes - qui sont ensuite séparés.

Donner en toute sécurité

Pour respecter les règles sanitaires en vigueur et permettre aux donneurs de mieux gérer leur temps, les dons sont proposés uniquement sur rendez-vous. Chacun peut choisir son créneau de don sur mon-rdv-dondesang.fr ou sur l'application « Don de sang ».

Le sang permet de fabriquer différents produits indispensables à la médecine transfusionnelle : des concentrés de globules rouges, qui peuvent être conservés pendant 42 jours ; des concentrés de plaquettes, qui peuvent

se conserver seulement 7 jours ; du plasma : qui peut être congelé durant 1 an ou envoyé au laboratoire français du fractionnement pour la fabrication de médicaments dérivés du sang.

Comment se passe le don de sang ?

On prélève de 420 à 480 ml de sang, en fonction du poids du donneur (50 kg minimum pour une femme). Le prélèvement dure 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien pré-don, puis le temps de repos et de collation qui suit le prélèvement, le don de sang prend environ 45 mn.

Le donneur devra respecter un délai d'au moins 8 semaines entre 2 dons de sang total. Une femme peut donner son sang maximum 4 fois par an, un homme 6 fois par an.

Toutes les précautions sont prises pour garantir la sécurité du donneur. L'entretien pré-don permet de s'assurer que le prélèvement ne présente aucun risque. Le don est supervisé par un personnel médical expérimenté et le matériel de prélèvement utilisé (aiguille, tubes, poches) est stérile et à usage unique.



Jérôme Mercier est coach sportif à domicile et dans une salle de Fitness à Limoges. Depuis environ 5 ans, il donne très régulièrement et essaie d'inciter ses amis et sportifs à l'accompagner à l'Établissement Français du Sang (EFS) de Limoges.

« Peut-être que je n'y pensais pas auparavant, mais il y a des histoires de vie et des moments de détresse qui bousculent les choses, notamment la brutalité de l'annonce de la maladie chez des personnes jeunes, pleine de vie et apparemment en parfaite santé. Se sentir impuissant, ne pouvoir faire quelque chose pour alléger cette fatalité, pour les soulager est assez perturbant.

Qu'est-ce qu'on peut faire à notre petit niveau pour aider ces personnes malades ? Au moins donner un peu de son temps pour ceux qui n'ont pas cette merveilleuse chance d'être en bonne santé !

En étant donneur, on peut aider et soigner. Le fait de savoir que j'ai le pouvoir de sauver des vies en faisant ce petit geste, c'est assez magique.

Je me rends à l'EFS de façon régulière et je donne en fonction des besoins : sang, plasma, plaquettes et ce n'est pas si contraignant.

Il faut juste que je m'organise selon mon planning et ma vie de famille ».

Don de plaquettes, comment cela se déroule ?

Le don de plaquettes dure plus longtemps que le don de sang.

Les plaquettes sont des cellules du sang qui servent à arrêter les saignements, les hémorragies, les maladies graves comme les cancers, les leucémies mais aussi pour les accidentés de la route qui saignent beaucoup. Les transfusions de plaquettes sont vitales pour les soigner. Le don de plaquettes doit être réalisé sur rendez-vous, à la Maison du don de l'EFS à l'aide d'une machine (séparateur de cellules ou « don en apherèse »).

Le don de plaquettes (ou de plasma) fonctionne par cycles : la machine

pompe le sang, le trie pour garder uniquement le composant du sang souhaité (soit les plaquettes, soit le plasma). Les autres composants sont restitués dans les veines.

Pour obtenir une quantité suffisante de plaquettes provenant d'un seul donneur, il faut compter 1 h 45 de prélèvement en moyenne. Même si cela paraît long, ce don est important car les plaquettes ne se conservent que 7 jours, d'où des besoins presque quotidiens.

Don de plaquettes sur rdv à la Maison du Don. Renseignez-vous et rendez-vous au 05 55 33 09 04/04



Papillomavirus, pourquoi vacciner les filles et les garçons ?

Les papillomavirus humains (HPV) sont particulièrement contagieux. En France, chaque année, plus de 6 000 nouveaux cas de cancers féminins (col de l'utérus, vagin, vulve, ...) sont provoqués par les papillomavirus. Mais, sur les 3/4 de ces cancers, un quart d'entre eux surviennent chez l'homme provoquant des cancers de la sphère ORL, de l'anus et du pénis. Aujourd'hui, la meilleure protection contre le papillomavirus est la vaccination avant infection.

« C'est un sujet de santé publique important. Avec l'évolution des pratiques sexuelles, les garçons sont aussi touchés que les filles. Les mamans font vacciner leurs filles mais ne pensent pas toujours à leurs fils. Pourtant, les jeunes garçons et les jeunes hommes transmettent ces virus et peuvent aussi développer des cancers. Il est primordial qu'ils soient vaccinés », explique Samia Riffaud, adjointe au maire, en charge de la prévention des risques médico-sociaux.

Des cancers qui peuvent être évités

« Le cancer du col de l'utérus est le 12e cancer de la femme avec 3 000 nouveaux cas par an contre 60 000 pour celui du sein. C'est grâce au dépistage de masse, frottis du col de l'utérus tous les 3 ans, remboursé, que les chiffres ont fortement régressé.

Par ailleurs, si le vaccin HPV existe en France depuis une 10e d'années, sa cou-

verture vaccinale n'est pas très bonne car elle n'est pas obligatoire », constate le professeur Yves Aubard, chef du service de gynécologie obstétrique de l'hôpital de la mère et de l'enfant.

« Pourtant, c'est en vaccinant les garçons et les filles que nous éviterons les cancers génitaux et ORL. Chez les suédoises vaccinées avant 17 ans, les lésions précancéreuses ont baissé de 75 %. Mais le vaccin ne protège pas de tous les HPV. Il faut continuer à se protéger (préservatif) et se faire dépister (frottis pour les filles) », conclut-il.

Un vaccin remboursé

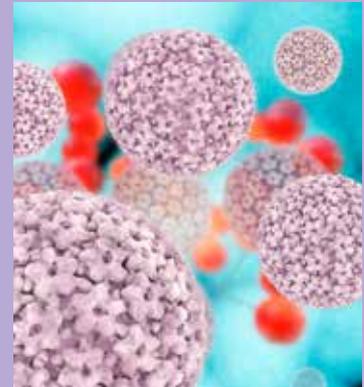
Officiellement, depuis le 1^{er} janvier 2021, le protocole de vaccination HPV chez le garçon est le même que celui des filles et les taux de remboursements du vaccin sont identiques.

Faire vacciner les jeunes garçons est un acte de prévention important en tant que parent à un âge où l'orientation sexuelle n'est pas connue ou encore affirmée.

Le centre de coordination des dépistages du cancer : l'interlocuteur privilégié pour le dépistage en Haute-Vienne

Le CRCDC est aujourd'hui la seule entité régionale missionnée pour accroître l'efficacité du dépistage des cancers en Nouvelle-Aquitaine et y déployer le nouveau programme de dépistage des cancers du col de l'utérus. Les acteurs du secteur médico-social peuvent joindre le CRCDC pour toute information au 05 55 00 05 33.

Qui vacciner, à quel âge et où ?



Qui vacciner ?

Filles et garçons

> 1^{re} injection

- Entre 11 et 14 ans révolus

> 2^e injection

- Entre 6 et 13 mois après la 1^{re} injection

> 1^{re} injection

- Entre 15 et 19 ans révolus

> 2^e injection

- 2 mois après la 1^{re} injection

> 3^e injection

- 4 mois après la 2^e injection

Pour les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes

> 1^{re} injection

- Jusqu'à 26 ans révolus

2^e injection

- 2 mois après la 1^{re} injection

> 3^e injection

- 4 mois après la 2^e injection

Quand vacciner ?

Le virus du papillomavirus se transmet par simple contact au niveau des parties génitales, avec ou sans pénétration.

Il est donc important que la vaccination soit réalisée avant l'exposition au risque d'infection par les Papillomavirus, soit avant même les premières caresses sexuelles.

Où vacciner ?

> Chez son médecin généraliste, une sage-femme, une infirmière sur prescription médicale.

> Au centre de vaccination municipal, 2 rue Félix-Éboué, sur rendez-vous au 05 55 45 49 00



Infos locales : 7aLimoges rejoint « Le Grand Jt des Territoires »

7aLimoges, la chaîne de télévision municipale, rejoint le réseau des télévisions locales et propose désormais « Le grand JT des Territoires » de Cyril Viguié un journal télévisé réalisé avec les télés locales et la presse quotidienne régionale.

Diversité, richesse, authenticité et surtout proximité sont les atouts des chaînes d'informations locales pour séduire des téléspectateurs de plus en plus nombreux.

« Accroître les possibilités de diffusion et donner à voir ce qui se fait à Limoges auprès d'un nouveau public est une aubaine », explique Alain Druot, journaliste pour 7aLimoges.

Avec la diffusion de reportages dans le Grand JT des Territoires, via les canaux de diffusion numériques (7a-

moges.tv), sur TV5 Monde (165 pays) et sur les chaînes locales et régionales de la TNT, une nouvelle page se tourne pour la chaîne municipale.

Aller de l'avant

Avec plus de 650 reportages par an, sur la vie locale, culturelle ou sportive, des conseils santé, des recettes de cuisines confectionnées par des Chefs, un magazine économique tous les mois et bien des sujets qui interpellent, 7aLimoges a fait ses preuves et va pouvoir désormais rayonner sur tout le territoire français, en Europe et à l'international.

« Il faut garder notre cap éditorial », précise Sandrine Javelaud, directrice de la communication de la Ville.

« La force de 7aLimoges est de savoir capter et révéler ce qui se passe près de chez nous ».

Avec cette nouvelle étape, Limoges, ses habitants, ses entreprises vont gagner en visibilité.

En miroir, en diffusant sur notre chaîne locale « Le Grand Jt des territoires », ceux qui ont soif de découvertes ne sont pas au bout de leurs surprises.

À voir sur :

www.7aLimoges.tv

Sur le câble de la ville de Limoges (canal 31 du service antenne collectif avec les chaînes de la TNT et pour les abonnés sur le canal 490 de la box Numericable SFR).

Sur la TV d'Orange dans la mosaïque des chaînes locales (30) et directement en position 379.

Sur la Bbox de Bouygues (canal 30 mosaïque des chaînes locales) et directement sur le canal 336.

Le service de la Commande Publique certifié AFNOR

La Ville de Limoges et son agglomération consacrent chaque année plus de 100 millions d'euros d'investissements productifs et passent près de 1 000 marchés publics. Pour faciliter les démarches et se conformer à la loi dans le cadre de la réforme du droit de la commande publique, Limoges dématérialise ses procédures sur une plateforme dédiée. Retrouvez la liste des dossiers en cours de consultation sur la plateforme de la Ville de Limoges : marchespublics.limoges.fr

Un répondeur téléphonique pour informer les citoyens sur l'accès aux services municipaux

La Ville de Limoges a mis en place depuis le 30 novembre dernier, un répondeur téléphonique sur son standard permettant d'informer les citoyens des jours et heures d'ouverture des services municipaux.

Le standard reste ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h, sans interruption au 05 55 45 60 00. Les appels en dehors de ces horaires doivent concerner des urgences exceptionnelles. En dehors des créneaux ho-

raires d'ouverture des services, les usagers peuvent être mis directement en relation, en appuyant sur la touche correspondant à leur besoin, avec les interlocuteurs appropriés concernant : la police municipale, le service funéraire, les services état civil et pièces d'identité (le samedi matin), les services de Limoges Métropole (eau, assainissement, voirie, propreté), et les situations nécessitant l'intervention d'astreintes.

Cisteme, de l'idée au produit

Avec 25 ans d'expérience, Cisteme assure la valorisation technique de travaux innovants pour les start-up, TPE, PME ou grands groupes.



Une expertise parfois unique en Europe, des domaines d'activité allant de la communication, la sécurité, l'aéronautique, le spatial, la défense, les bâtiments et transports intelligents en passant par les objets connectés et la santé, un développement remarqué (32 salariés de haut vol, docteurs à 60 %, ils étaient 7 en 2018) : Cisteme (Centre d'ingénierie des systèmes en télécommunications, en électro-magnétisme et électronique), né en 1995 de la vista de Bernard Jecko, chercheur au fameux laboratoire XLim, implanté à la technopole Ester (mais aussi à Brive, Bordeaux et Poitiers), accompagne les industriels dans le développement de dispositifs innovants (réseaux de capteurs, monitoring de machines, antennes, filtres, amplificateurs, logiciels de simulation, caractérisation de matériaux, de composants hyperfréquences jusqu'à 110 GHz, électronique embarquée, conception de circuits intégrés en silicium...).

Aider techniquement les autres

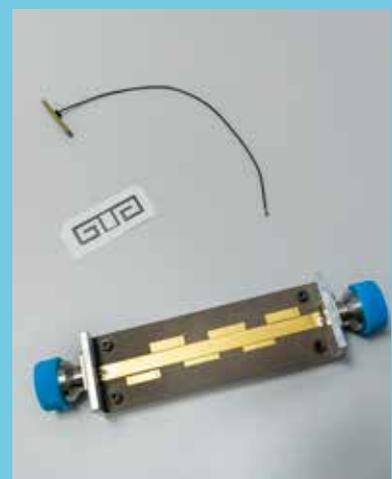
« La recherche autour d'un produit industriel demande souvent entre 18 et 36 mois. Nous nous efforçons de

réduire le délai à 3 ou 6 mois », résume le directeur, Nicolas Chevalier, 39 ans. Auréolé du label ministériel CRT (Centre de ressources technologiques), implanté au sein du Centre d'innovation et de recherche en électronique), du pôle de compétitivité Alpha RLH, Cisteme étend ses domaines vers les sous-systèmes radio et hyper-fréquences.

L'agence, aux résultats éloquentes, est aujourd'hui capable de dimensionner, caractériser et pré-industrialiser les différents composants et sous-systèmes d'une chaîne de communication RF (radio fréquence) et hyper. Une belle pépite - encore trop méconnue - pour la Ville de Limoges, l'agglomération, la Région.

Des réussites exemplaires

Les têtes chercheuses de Cisteme, grâce à leurs moyens d'essais (banc outdoor d'antennes, banc espace libre focalisé, chaîne de prototype, etc.), multiplient les succès à l'instar des antennes miniatures pour la radiographie en bloc opératoire, des antennes implantées dans les radomes (le nez des avions) ou dans les couches de verre de pare-brise signés Saint-Gobain pour Airbus. Dans le projet baptisé Doredo, Cisteme travaille avec la Direction générale de l'armement sur un radar capable de détecter les trajectoires des drones. Cisteme, un as de la guerre électronique...





Roxane Chagneau, commerciale chez R&L web et Audevard-Faucher, boutique Les Libellules

R&L web, des solutions digitales pour « booster » votre activité commerciale

Lescommercesdemaville.fr est une plate-forme digitale e-commerce qui fonctionne dans la France entière mais aussi en local. Son objectif, valoriser les commerces de proximité avant les produits. Simple d'accès et ludique, elle permet aux commerçants de vendre sur le web de façon autonome.

« Nous nous sommes mis à la place des commerçants qui n'ont pas toujours de site en ligne, ne sont pas forcément portés sur le digital et n'ont pas le temps d'être sur les réseaux sociaux, leur priorité étant la vente directe et la gestion de leur magasin », explique Lionel Villefranque, directeur de R&L web.

« Avec la plateforme digitale **lescommercesdemaville.fr**, nous accompagnons les commerçants dans la création de leur site et leur donnons de la visibilité. Les internautes entrent par la boutique virtuelle de chaque commerçant sélectionné et non par un produit. Le site une fois créé est référencé nationalement.

Quelques clics et la boutique en ligne existe

L'interface va guider les commerçants pas à pas pour créer en quelques minutes leur boutique virtuelle, c'est simple. La création des produits se déroule en trois étapes : le téléchargement de la photo du produit, sa description et le prix de vente.

« J'ai été démarchée durant le deuxième confinement », explique Sophie Audevard-Faucher, gérante de la boutique Les Libellules, rue Saint-Martial. « Avec la fermeture de la boutique, si je voulais poursuivre mon activité, il fallait que je trouve des solutions. Ce

qui m'a séduite ? Le fait d'avoir un site dédié, le rapport qualité/prix, la facilité d'utilisation et la qualité de la prestation. C'est intuitif, interactif avec les autres réseaux sociaux, que du bonheur.

« Nous ne prenons aucune commission sur le chiffre d'affaires contrairement

aux usages. L'abonnement mensuel est de 19€/mois qui comprend la création du site, les modèles de paiement, la mise en place, soit un site de vente complet pour 200€/mois », précise Lionel Villefranque.

lescommercesdemaville.fr
contact.rlweb@gmail.com

Le magasin Pilet propose un écran tactile accessible de la rue pour ses clients



« C'est simple d'utilisation et efficace. Les clients peuvent naviguer en toute liberté et à tout moment sur le site du magasin pour découvrir les collections disponibles. La souplesse est un plus aujourd'hui incontournable dans le domaine de la vente », explique Alexandre Pilet, propriétaire du magasin éponyme qui propose une mode masculine chic et décontractée.

Pilet : 8 Rue de la Courtine - new.boutique-pilet.fr

Passation de flambeau aux Halles centrales avec Le Couturier du goût et la Maison du fromage rue Ferrerie



Il n'est pas inconnu dans le paysage gastronomique. Fils et petit-fils de charcutiers-traiteurs, Simon Burgalières œuvre déjà depuis longtemps dans le métier.

Il a pris la succession le 8 décembre dernier de l'étal de Jean-Pierre Ribière, tripiers aux halles, une institution.

« C'était une belle opportunité d'avoir un point de vente en centre-ville. Nous avons conservé l'activité de tripiers qui est complétée par une gamme de plats cuisinés, notre cœur de métier, car nous sommes aussi dans l'événementiel », précise Simon Bugalières.
Reportage sur 7alimoges.tv

Les horaires des halles Carnot évoluent

Elles sont désormais ouvertes au public de 7 h à 13 h du mardi au jeudi et de 7 h à 14 h le vendredi et le samedi.

La Maison du fromage

On ne présente plus la Maison du Fromage où sa propriétaire Paulette Garot a régné pendant plus de 60 ans, rue Ferrerie. Quel n'a été notre désarroi quand nous avons appris que le magasin fermait en juin dernier car c'était le plus ancien commerce de bouche de Limoges.

Ce monument vient d'être repris par Gilles Dudognon, le cuisinier étoilé de la Chapelle Saint-Martin.

Le décor a été un peu retouché, la mosaïque au sol est préservée, le marbre et la vitrine sont toujours en bonne place. Mais ce sont surtout les fromages, affinés sur place dans les trois caves du lieu naguère sélectionnés par la famille Garot, que l'on retrouve avec quelques nouveautés : une gamme d'épicerie fine et des plats fromagers maison.

Maison du Fromage - 14 rue Ferrerie
05 55 34 21 89
Reportage sur 7alimoges.tv





Clotilde Cassot, directrice de l'Office de tourisme intercommunal devant les produits régionaux proposés à la boutique de l'OTI.

Vous aimez Limoges ? Devenez Ambassadeur de votre ville



En 2020, l'Office de tourisme intercommunal (OTI) a sensibilisé les professionnels du tourisme en leur proposant d'adhérer à son « Manifeste pour un accueil touristique engagé ». Parce que valoriser le territoire est l'affaire de tous, vous aussi, particuliers, entreprises, associations, pouvez devenir « Ambassadeurs » et contribuer à promouvoir Limoges.

« À l'Office de tourisme intercommunal, nous pensons que l'accueil sur la Destination est l'affaire de tous : professionnel du tourisme, commerçants, entreprises, salariés, habitants », explique Clotilde Cassot, directrice de l'Office de tourisme intercommunal. « Nous pouvons tous nous engager chacun à notre niveau pour promouvoir le territoire et le rendre encore plus attractif ». En 2021, l'OTI souhaite déployer cette démarche auprès des entreprises locales, qui à l'occasion de recrutements doivent donner envie de venir à Limoges, mais aussi des habitants qui accueillent des amis, de la famille et sont les premiers à véhiculer une image de leur ville.

Devenir un Ambassadeur

Être Ambassadeur de sa ville, c'est simple et gratuit, il suffit de s'inscrire en ligne sur le site www.limoges-tourisme.com. L'Office de tourisme intercommunal accompagne l'engagement de chacun en proposant un sticker (ci-dessus) et de la documentation. En 2021, des visites guidées-rencontres spéciales Ambassadeurs seront proposées en lien avec le service Ville d'art et d'histoire de la Ville ainsi que des gratifications pour valoriser et encourager les Ambassadeurs.

« Arrivée en Limousin il y a 5 ans, je vante plus la qualité de vie et la richesse de Limoges que la plupart des habitants », constate Alexia. « Il faut être fier de ce qu'offrent la Ville et ses environs et le faire savoir ».

Ils ont fait le choix d'être des Ambassadeurs

À l'hôtel Ibis, nous accueillons régulièrement des clients de la France entière pour des déplacements professionnels. Ils sont demandeurs d'activités et sont souvent agréablement surpris par l'offre touristique et culturelle proposée à Limoges. En tant que professionnelle du tourisme et habitante de Limoges (dont je ne suis pas originaire) j'ai à cœur de faire la promotion de la ville auprès de ma famille et de mes amis. Soyons fiers de notre territoire pour donner aux gens l'envie de venir, et, pourquoi pas, d'y poser leurs valises. La charte « Ambassadeur » permet de matérialiser notre engagement.



Anne-Marie Spitz, directrice de l'hôtel Ibis centre de Limoges



Janick Dougnac, Nature & Limousin cosmétiques et savons Bio, à Limoges

Depuis longtemps, l'Office de tourisme référence nos produits dans leur boutique, il nous a donc semblé normal d'adhérer à la charte « Ambassadeur » pour promouvoir le territoire. Cela se matérialise déjà par l'envoi de nos produits à l'étranger et quand nos clients viennent en Limousin, nous leur donnons le plan de la Ville et nous les renseignons sur les lieux à visiter.

Nous avons aussi un centre de formation. Les gens viennent de la France entière, sur 15 jours, week-end compris. L'occasion pour eux de découvrir Limoges et ses environs et de devenir à leur tour des Ambassadeurs.

Quand les Plantagenêt passaient à Limoges

Maîtres d'une multitude de territoires plus ou moins contrôlés, Aliénor d'Aquitaine et Henri II Plantagenêt eurent quelques soucis avec Limoges et le Limousin mais encore plus entre eux et avec leurs enfants.



Oubliez toutes les autres dynasties européennes,

même les plus croquignolesques ou télégéniques. Oubliez les Tudor, les derniers Valois ou Capétiens directs, les Windsor, les Bourbons, les Stuart, les Habsbourg ... car nous avons ici un concentré de famille royale à la fois puissante, brillante et dysfonctionnelle, les vraies vedettes d'une époque pourtant pas mal pourvue.

« À l'époque, résume l'historien Martin Aurell de l'Université de Poitiers, la maisonnée des Plantagenêt présente une originalité indéniable en comparaison des autres lignées occidentales. En effet, Henri II, sa femme Aliénor d'Aquitaine et leur innombrable progéniture n'ont cessé de se battre les uns contre les autres ». On a un bel aperçu des grandes étapes de leur terrible histoire rien qu'en restant à Limoges, l'une de leurs multiples capitales où passait de temps en temps le spectacle très attendu de leur cour ambulante que le satiriste Gautier Map qui en

a été l'un des membres, qualifia de « multitude infinie, mais qui cherche à plaire à un seul. Aujourd'hui nous sommes ainsi une multitude, mais demain nous en deviendrons une autre. Pourtant, la cour ne change pas : elle est toujours la même » et, comme la fortune, « elle n'est stable que dans sa mobilité ». Ce début de multitude mobile débarque pour la première fois à Limoges en 1152.

À l'automne 1152, Aliénor et Henri Plantagenêt arrivent à Saint-Martial pour officialiser dans la basilique le changement de duc en Aquitaine : jusque là le roi de France Louis VII (premier mari de la duchesse), à partir de maintenant son deuxième mari, duc de Normandie, comte d'Anjou et du Maine depuis l'année précédente ... et roi d'Angleterre à partir de l'année suivante. Il semble que cette première visite d'un Plantagenêt à Limoges se soit mal terminée.



Les puissants ne viennent pas à Limoges par hasard.

La duchesse d'Aquitaine Aliénor, son mariage avec le roi de France Louis VII tout juste annulé (en mars) et son jeune deuxième mari Henri Plantagenêt tout juste épousé à Poitiers (en mai), vint ici l'automne 1152 pour officialiser dans la basilique Saint-Martial le changement d'époux et donc de duc. Le nouveau duc Henri a péniblement réussi l'année précédente à recueillir son héritage paternel de comte d'Anjou-Maine et duc de Normandie. Il devra batailler l'année suivante pour conquérir l'héritage maternel et devenir roi d'Angleterre. Entre deux batailles, il semble avoir déjà fait des étincelles à Limoges avec des rixes entre ses gens et la population du Château (la partie la plus active et peuplée de la ville) qu'il oblige à combler ses fossés.

Dessin de droite, alors que les hostilités reprennent contre Louis VII, intronisation du jeune Richard comme duc d'Aquitaine en 1167 à Saint-Martial de Limoges avec ses parents Henri II et Aliénor (déjà quelque peu en froid), ses frères et sœurs dont Henri le jeune Geoffroy et Jean (né l'année précédente).

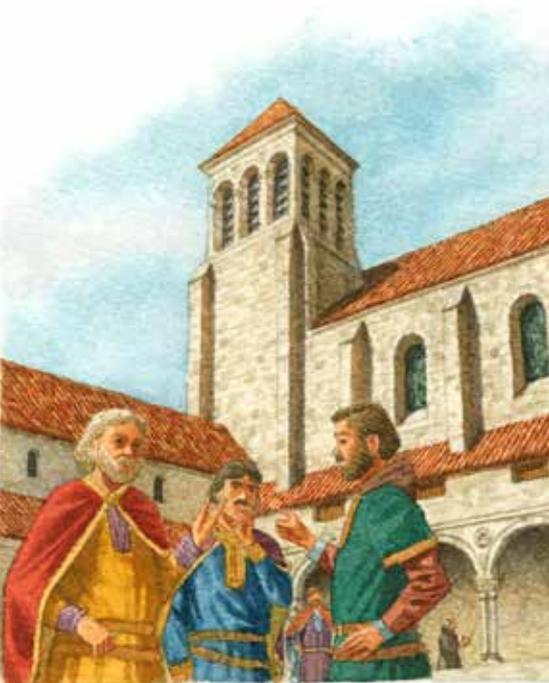
Ci-dessous, 15 ans plus tard (et 9 ans après la première guerre interfamiliale), très provisoire réconciliation de Henri le jeune avec son père Henri II et son frère Richard au monastère Saint-Augustin de Limoges en 1182.



Retour du clan Plantagenêt

à Limoges en 1167 alors que les choses se gâtent. D'abord entre les deux époux : après avoir profité de la puissance territoriale de sa femme au début du règne, Henri l'a réduite au rang d'épouse reproductrice transportée dans le cœur du domaine, l'Angleterre et la Normandie. Avec 4 fils, la continuité dynastique semble garantie mais le couple bat de l'aile si l'on en croit les liaisons multiples de Henri. À cela s'ajoutent des difficultés croissantes pour tenir ensemble les territoires, particulièrement ceux dépendant d'Aliénor : les conflits avec les seigneurs locaux se multiplient, d'où une nouvelle cérémonie d'intronisation quelque peu théorique celle-là à Saint-Martial au bénéfice du tout jeune cadet Richard à qui est promise l'Aquitaine. L'aîné Henri le jeune de-

vrait avoir lui l'Angleterre et la Normandie, Geoffroy (n°3) la Bretagne ... et Jean ? Inquiets de l'affection de leur père envers ce benjamin, les 3 aînés lancent la guerre familiale en 1173, soutenus par leur mère et même son ex-mari le roi de France Louis VII. La période très troublée qui commence est marquée par 2 passages familiaux à Limoges. L'un en 1174 où, après avoir conclu la paix avec ses fils, Henri II décide d'expédier sous bonne garde leur mère en Normandie puis en Angleterre d'où elle ne pourra sortir qu'une dizaine d'années plus tard. L'autre en 1182 avec une réconciliation manquée entre Henri II et Richard d'un côté, Henri le jeune de l'autre, qui finit par un siège en règle du Château de Limoges où s'est retranché l'aîné impatient d'hériter qui mourra l'année suivante.



La relation tumultueuse

des Plantagenêt avec le Limousin ne s'arrête pas là puisque 10 ans après la mort son père Henri II contre lequel il s'était de nouveau rebellé, Richard Cœur de lion achève sa carrière à quelques lieues au sud de Limoges en guerroyant contre le vicomte Adémar. Accourue à son chevet, sa mère Aliénor fera ce qu'elle pourra pour que son dernier fils Jean sans terre conserve l'ensemble du domaine mais la perte de la Normandie conquise par le roi de France Philippe Auguste en 1204 scellera la fin (provisoire) du rêve continental d'une dynastie désormais anglaise.

Dessin de droite, suite quasi-immédiate de la réconciliation à Saint-Augustin, le siège du Château de Limoges (où s'est réfugié Henri le jeune) par Henri II et Richard, à l'époque alliés. L'année suivante, après la mort de Henri le jeune, Henri II fera en partie raser les murs du Château.

Ci-dessous, la mort de Richard Cœur de lion en 1199 devant le château de Châlus lors de sa guerre contre le vicomte de Limoges Adémar.



Soucieux de leur image

et de leur légende, les Plantagenêt s'étonnaient eux-mêmes de leurs sanglantes querelles et les attribuaient à une sorte de malédiction, signe de leur statut exceptionnel. Pour les historiens, cette zizanie s'explique surtout par le manque d'affection entre des parents trop occupés et des garçons vite pressés par leur entourage avide de revenus, particulièrement dans les territoires émiettés et mal contrôlés du sud de la Loire. Une poisse aquitaine ou même limousine qu'avaient déjà remarqué les contemporains puisqu'un chroniqueur créera « a posteriori » la prophétie que « Richard le poitevin - Mourra en Limousin ».

À lire : Martin Aurell (dir.), *La cour Plantagenêt (1154-1204)*. Actes du Colloque tenu à Thouars du 30 avril au 2 mai 1999, Université de Poitiers, CESC, 2000.

STUDIO  DIFFÉREMMENT

Réalisation : Studio Différemment
Illustration : Philippe Biard
Texte : Jean de Saint Blanquat





Exposition naturaliste à la Bfm centre-ville d'Alicia Pénicaud

Bfm centre-ville du 13 janvier au 6 février, dans le jardin d'hiver

Alicia Pénicaud est née en Limousin dans un environnement où la nature est une source d'inspiration pour ses illustrations.

Après un cursus en école d'art, elle sort diplômée en 2011.

Au fil du temps, Alicia Pénicaud a développé un style réaliste et onirique, qui lui permet une grande précision et liberté dans ses compositions. Sa passion pour l'ornithologie et l'entomologie a donné naissance à des illustrations d'inspiration naturalistes.

Cette exposition révèle la beauté fragile de la faune et de la flore de nos régions et tout le talent de cette jeune artiste.

bfm.limoges.fr

www.aliciapenicaud-illustrations.com



**Aujourd'hui, c'est vous l'artiste !
Atelier cours de nu au musée des Beaux-Arts**

Jusqu'au 14 février, l'exposition *Valadon et ses contemporaines. Peintres et Sculptrices, 1880-1940* est à découvrir au musée des Beaux-Arts.

Comme pour ces femmes artistes à l'assaut de la modernité, le musée propose une expérience inédite, un cours de nu d'après modèle vivant.

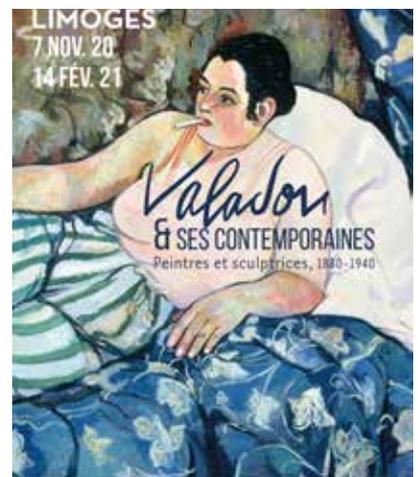


CoursDeNu©DroitsRéservés

Dans le sillage de l'exposition « Valadon et ses contemporaines », venez vous essayer à ce grand classique de l'enseignement artistique longtemps interdit aux femmes, qu'est l'étude de nu anatomique d'après modèle vivant, sous la houlette de Fabrice Corbin, enseignant art plastique en collège, et en présence d'Aurélia Vacher, modèle professionnelle.

La séance se décomposera en deux temps, un passage par l'exposition pour observer les œuvres et particulièrement les nus réalisés par les artistes audacieuses présentées au musée, puis un temps de pratique dans les ateliers pédagogiques autour d'Aurélia qui enchaînera une série de poses.

Les feuilles seront fournies ainsi que les crayons mines et les sanguines. Cependant, les participants peuvent s'ils le souhaitent apporter du matériel personnel tels que craies, fusains, ou aquarelle. Aucun niveau en dessin n'est requis. Chacun, débutant ou aguerri, est le bienvenu pour partager cette expérience du nu artistique qui demeura longtemps frappé d'interdit pour les apprenties artistes.



Renseignements pratiques

Samedi 30 janvier 2021, de 14 h 30 à 16 h 30

Durée de l'atelier : 2 heures

Entrée gratuite - Tarif atelier : 1€

Réservation : obligatoire jusqu'à la veille de la visite, au 05 55 45 98 10

Âge : tout public (mineur : autorisation parentale requise)

Retrouvez une visite filmée de l'exposition sur la page Facebook du musée @BeauxArtsLimoges

www.museeal.fr

La Bfm gratuite pour tous les habitants de la communauté urbaine

Depuis novembre 2015, l'inscription au réseau de la Bfm était consentie uniquement à titre gracieux pour les habitants de Limoges, les étudiants et les personnes de moins de 26 ans, quel que soit leur lieu de résidence.

Les personnes ne résidant pas dans la commune devaient s'acquitter d'une inscription annuelle d'un montant de 25 euros (un demi-tarif possible sous conditions de ressources). Désormais, la Bfm est gratuite pour tous les habitants des 20 communes du territoire : Aureil, Boisseuil, Bonnac-la-Côte, Chaptelat, Condat-sur-Vienne, Couzeix, Eyjeaux, Feytiat, Isle, Le Palais-sur-Vienne, Limoges, Le Vigen, Panazol, Peyrilhac, Saint-Gence, Saint-Just-le-Martel, Salignac, Verneuil-sur-Vienne et Veyrac.

La gratuité d'inscription à la Bfm sera effective à compter du 1^{er} janvier 2021.

Le réseau des bibliothèques à Limoges

Bfm centre-ville : 05 55 45 96 00

du lundi au samedi 10 h - 18 h

Jours et horaires communs Bfm Aurence : 05 55 05 02 85

et Bfm Beaubreuil : 05 55 35 00 60 - mardi, jeudi et vendredi 13 h - 18 h - mercredi et samedi 10 h - 18 h

Bfm La Bastide : 05 55 37 44 45,

Landouge : 05 55 05 29 81,

Le Vigenal : 05 55 45 85 15 - du mardi au vendredi 14 h - 18 h - samedi 10 h - 13 h

bfm.limoges.fr



L'opéra Rusalka, début 2021 à l'Opéra

L'opéra *Rusalka*, d'Antonín Dvořák, livret de Jaroslav Kvapil, sera joué début 2021 à l'Opéra de Limoges.

Direction musicale : Pavel Baleff

Mise en scène : Nicola Raab

Orchestre de l'Opéra de Limoges

Choeur de l'Opéra de Limoges

Durée 3 h 20 entractes compris

Tarifs 30 € à 65 €

Rens. : www.operalimoges.fr

Rusalka, une créature des eaux, avoue à son père l'Ondin (qui n'est pas maléfique comme l'Ondin du poème symphonique du même compositeur) qu'elle est amoureuse d'un prince. Elle fait part de ses sentiments à la lune. En présence de la sorcière Jezibaba, elle accepte ensuite d'être muette en échange d'un amour possible avec le prince. Malheureusement, celui-ci s'intéresse à une princesse étrangère et la délaisse. S'ensuivra une fin tragique pour *Rusalka* ainsi que pour le prince pris de remords.

Kvapil raconte l'histoire sous l'ap-

parence d'un conte de fées qui nous plonge immédiatement dans un monde symbolique et psychologique, un monde dans lequel les expériences humaines sont profondes, fondamentales et universelles.

Les significations, les sentiments, les

ambiguïtés apparaissent couches par couches, qui, conjuguées avec la musique de Dvořák, créent une œuvre d'une beauté, d'une puissance et d'une profondeur étonnantes.



© actel/Rusalka, PhotoKlaraBECK, Rusalka Générale

Los gropes folclorics de Limòtges ne manquen pas d'eidéias per 2021

La vila de Limòtges es richa de quatre gropes folclorics. Dau pus vielh au pus jòune, lur volontat es de far viure l'art e las tradicions popularis dau Lemosin. Musicas, danças, costumes, chants, chascun daus quatre gropes an lurs pitits biais de far. Dau temps daus embarraments, los benevòles e passionats de 'quilhs gropes an pas banturlat

Lo grope de Limòtges e dau Lemosin lo pus vielh, qu'es "L'Eicola dau Barbichet", fondat en 1923 per tres regionalistas : Jan Rebier, Albert Pestour e Renat Farnier. Dempuei, chantaires, contaires, menestriers e dançaires prenen plaser a far viure las tradicions e costumas dau Lemosin, e especialament de Limòtges. "Lou Rossigno Do Limouzi", "L'Eglantino do Lemouzi" e "Les baladins du Limousin" n'en fan 'tertant. Pas obludar sas raiçs, quò vòu pas dire viure dins lo passat, los gropes contunhen de mostrar coma lo monde vivian a la debuta dau segle XX. Qu'es maitot l'enchaïson de contunhar d'auvir e parlar la lenga dau país..

Daus embarraments ben empliats

Los gropes s'an reviscolat, e, tot aura, se porten bien. Pas de feblesa apres la covid, "au contrari, nautres nos som pausats, am gut lo temps de nos carcular sus daus projects e esperem los far eisir lo pus redde possible" se ditz la Nicole Bayle, presidenta de "L'Eicola dau Barbichet". 'Queu grope que lo barbichet n'es l'emblema, coifa d'una granda finessa mas fragila, simbeu d'una tradicion avenenta e plena de poesia, compta 'na vintena de membres : set musicaires (vienas, acordeons, clarineta) e los autres chanten e dancen. "Los embarraments an permetut de 'vançar sus l'inventari de tots los bocins de musica o las danças que nos fasem dempuei totjorn au Barbichet".

Un "codatge" que ocupa tots los gropes, un trabalh important que començat en 2018 per "L'Eglantino do Lemouzi". Lo grope, fondat en 1933, a un nueu president dempuei lo mes



Los representants daus quatre gropes folcloric de Limòtges, de gaucha a drecha : Louise Sauve (presidenta de "Lou Rossigno Do Limouzi"), Jean-Louis Bardou (president de "L'Eglantino do Lemouzi"), Nicole Bayle (presidenta de "L'Eicola dau Barbichet") e Andre-Jacques Maugein (president daus "Baladins du Limousin").

d'octòbre 2020. "Lo codatge consista a descomposar las danças, descrire las figuras que n'um li tròba, la coregrafia per far simple" resuma Jean-Louis Bardou. Qu'es benleu sus 'queu punt que "Les baladins du Limousin", creat en setembre 2020, fan la diferéncia. Bien segur que fau coneitre lo biais de dançar 'na borrèia o 'na polcà, mas per André-Jacques Maugein la prioritat es alhors : "damorem sus nòstras basas tradicionals lemosinas, mas nòstra devisa qu'es "Per lo plaser", 'laidonc per exemple los costumes si-ran mai pijassats que dins lo temps". Fau dire que suvent, daus jòunes refusen de far partida daus gropes folclorics a causa que fau portar un costume. "Lou Rossigno Do Limouzi", 90 ans dempuei quauques mes, passa surtot per sa corala per recrutar : "ela fai partida de tots nòstres espectacles, totas las repeticions comencen per una demiá-ora de chants

en francés e en lenga lemosina" explica la jòuna presidenta daus Rossigno, Louise Sauve.

Quò vai tornar partir !

Per 2021, los gropes esperen viste tornar far de las surtidas e veire lur public. Entre 20 e 30 membres dins chasque grope que se fasen vielhs e que esperen 'tirar un pauc de jòunes-sa. Balhar au folclòre 'n'imatge moderne en desvelopar lur preséncia sus los raseus socials per exemple o en variar lurs espectacles. Las eidéias ne manquen pas e en esperar, d'una sola votz, los quatre gropes vos soaten la pus brava annada possible.

Per s'investir dins un daus gropes folclorics de Limòtges :

- **L'Eicola dau Barbichet** : Maison de las associacions, rua Charles Silvestre, 87100 Limòtges, 06 22 04 32 53 (eicoladaubarbichet.jimdofree.com)
- **Lou Rossigno Do Limouzi** : Maison de la musica, 42, rua de Châteauroux, 87100 Limòtges, 06 32 47 58 53 (www.lourossignodolimouzi.fr)
- **L'Eglantino do Lemouzi** : Maison de la musica - 42, rue de Châteauroux, 87100 Limòtges, 06 81 21 78 45 (www.leglantino.fr)
- **Les baladins du Limousin** : Le Mas Gigou, 17, allée Saint-John Perse, 87100 Limòtges, 06 82 97 44 67 (www.lesbaladins87.fr)



Limoges, ville sportive
@limogescvillesportive · Entreprise locale

Sportez-vous bien hiver Inscrivez-vous à partir du 26 janvier



Initiation au skate-Board avec l'association Fooap's / photo d'archives

Les inscriptions à Sportez-vous bien hiver, qui se déroulera du 15 au 19 février, ont débuté.

Ce programme de découverte des activités sportives s'adresse aux enfants de 6 à 16 ans qui résident à Limoges.

Proposées gratuitement ce sont près d'une vingtaine d'activités qui sont programmées en lien avec les clubs locaux partenaires : hockey sur glace avec l'ASPTT / judo avec Alliance judo / athlétisme encadré par le Limoges athlé / Familiarisation aquatique pour les enfants ne sachant pas nager / tir à l'arc / Yoga pour enfants / skate-Board avec l'association Fooap's skate Limoges / rugby en partenariat avec le Comité départemental et l'USAL / badminton avec l'As bad 87 / gymnastique avec la Patriote limousine et les Jeunesses coopératives réunies/ roller en lien avec le Limoges roller skating / initiation au sabre laser avec le cercle d'escrime de Limoges / échecs animés par les membres de l'Échiquier Limousin...

Programmation et renseignements et modalités à venir sur limoges.fr et en suivant les réseaux sociaux de la Ville.

Les inscriptions sont possibles par téléphone au : 05 55 38 50 55 ou au 05 55 38 50 66, dans les antennes mairies et mairies annexes. Pour toute 1^{re} participation au dispositif, un justificatif de domicile devra être fourni par mail à : animation.sportive@limoges.fr

Aucune inscription ne peut se faire par mail.

Les Printemps sportifs en vidéo

Dans le cadre de l'opération les Printemps sportifs 2021 et suite à l'annulation de la 1^{re} période initialement prévue en janvier, février et mars 2021 en raison de la situation sanitaire, des séances en visio seront proposées.

Encore en cours d'organisation en date du bouclage de Vivre à Limoges, étaient en préparation des séances de stretching, gym douce, renforcement musculaire et fitness.

Chaque activité sera proposée 1 fois par semaine du 25 janvier au 2 avril.

(hors vacances scolaires).

En pratique

Ces séances en direct seront préparées, animées et filmées par les éducateurs sportifs du service des APS et diffusées sur la page Facebook Limoges ville sportive.

Les séances ne nécessiteront pas de matériel particulier pour que chacun puisse y participer.

Les Printemps sportifs nature sont prévus du 26 avril au 18 juin.

La patinoire change de gestionnaire

Le contrat d'exploitation de la patinoire avec la société Vert-Marine a pris fin le 31 décembre.

Elle est désormais gérée en régie par la Ville de Limoges. Les postes des professionnels de la patinoire sont maintenus.

Limoges au cœur

2021 FOURMILLE D'ESPOIR ET DE PROJETS

TOUS, dans nos vies personnelles et professionnelles, avons vécu 2020 d'une bien drôle de façon. TOUS, à notre échelle, sommes des héros.

Les soignants en première ligne.

Nos aînés qui ont vécu parfois dans une solitude insupportable.

Les jeunes, malmenés pour suivre correctement leurs études et vivre la convivialité de leur âge.

Les familles, prises entre plusieurs feux, celui de conserver leur travail tout en s'occupant des plus jeunes.

Les entreprises, faisant face à des pertes colossales, forcées à continuellement s'adapter.

Pendant cette période inédite, votre municipalité conduite par Emile Roger Lombertie s'est mobilisée à 100% pour essayer de compenser un tant soit peu les effets de cette crise. Cellule d'écoute du CCAS pour les plus isolés, mise en place au pied levé d'un partenariat avec la banque alimentaire pour organiser la distribution de denrées alimentaires et de produits de première nécessité aux plus vulnérables, la mise en place d'une carte interactive en ligne avec plus de 100 commerces identifiés etc etc .

Et les autres chantiers de mes délégations continuent en 2021 :

La création d'une Maison des Séniors : Il s'agit de proposer un lieu ressource, lieu unique dédié aux séniors. Un élément structurant du parcours de la personne âgée.

Après la construction du nouvel EHPAD Marcel Faure, viendra le temps de la reconstruction de l'EHPAD Pr. Joseph de Léobardy et d'une résidence autonomie. Un projet architectural soucieux de proposer des lieux de vie pour nos aînés avant tout, un véritable «chez soi», modulables, adaptés sécurisés, qui répond aux évolutions de la dépendance et de pathologies.

Développement de l'épicerie sociale et éducative (en passant de 4 à 7 agents - nouveaux horaires de l'épicerie en 2021).

La mise à disposition renforcée d'une intervenante sociale au Commissariat et le développement d'actions pour lutter contre les violences intrafamiliales (formation des agents sur la thématique des violences/ comment accueillir - comment écouter et orienter une personne victime, page internet sur le site de la Ville à venir, dispositif Mon Shérif en partenariat avec les associations pour 2021)

Projet pour recruter un conseiller numérique (pour aider les personnes dans leurs démarches afin de les rendre autonomes demain)

L'aide facultative (possibilité d'en bénéficier pour

les frais d'obsèques)

Le développement des actions hors les murs pour aller en proximité, toucher les travailleurs précaires (mise en place du Point Conseil Budget / camion-épicerie sur les quartiers précaires)

Mise en avant du Centre Municipal de vaccinations, notamment concernant le remboursement dès le 1er Janvier 2021 du vaccin contre la papillomavirus à destination des garçons.

Parce qu'il faut regarder devant, parce que nous voulons travailler pour l'avenir et tenir notre promesse de construire une ville plus dynamique, plus rayonnante, encore meilleure à vivre d'ici 5 ans. Le développement économique est essentiel . En le conjuguant avec l'humain.

En ce début de mandat l'équipe municipale est plus que jamais mobilisée et les maîtres mots seront la solidarité et l'écoute.

A ce dernier sujet, un espace de réflexion, d'échanges informels, de débats avec des invités extérieurs se construit au sein de la municipalité pour envisager l'avenir par l'intelligence collective. C'est dans cet état d'esprit, lucide sur la situation difficile mais résolument positif et combatif que l'équipe municipale vous adresse pour 2021 ses vœux de santé, d'apaisement et de renouveau.

Samia Riffaud et les membres de la majorité municipale

Gauche citoyenne, sociale et écologiste

UNE ANNÉE PORTEUSE D'ESPOIRS ?

2021 année de l'espoir retrouvé ? Espoir que l'on sorte enfin de cette crise sanitaire qui a bouleversé nos vies en 2020, entraînant son lot de détresses humaines et sociales. Espoir que chacune et chacun retrouve une vie moins anxiogène. Espoir que notre ville, nos commerçants, nos entreprises puissent à nouveau se développer, investir pour préparer l'avenir.

Oui, puisse l'année nouvelle être porteuse d'espoir et de renouveau pour chacune, chacun d'entre vous, pour vos proches, pour celles et ceux qui vous sont chers. Puisse 2021 être synonyme de santé et de bonheur retrouvés. Puisse 2021 permettre d'aller vers « des jours heureux ».

Le travail de la municipalité a été fortement impacté par la crise sanitaire. Nous regrettons de ne pas avoir été associés aux mesures prises. Tout comme nous déplorons que certaines décisions soient prises en dehors du conseil municipal, telle la suppression du colis municipal pour les aînés âgés de 70 et 74 ans.

Le mode de gouvernance du maire et de sa majorité n'est pas pour nous surprendre mais nous inquiète. S'y ajoutent la condescendance avec laquelle sont traités les nouveaux venus, les termes parfois employés (« irresponsables », « malhonnêtes ») quand ce n'est pas le micro coupé. Faut-il y déceler une preuve de suffisance, voire de mépris ? Faut-il y voir

une conséquence indirecte du vrai faux départ vers le Sénat du premier édile entraînant une certaine fébrilité dans la majorité ? Chacun se fera son opinion mais il est clair que nous n'avons pas la même approche du débat républicain.

Nous restons pour notre part fidèles à une démarche constructive visant à la fois à être force de propositions, à voter toute décision allant dans le sens des intérêts de la ville et de ses habitants ou, à l'inverse s'opposer à des orientations néfastes à ces mêmes intérêts.

Force de proposition nous l'avons été quand, par exemple, nous avons proposé l'expérimentation de la piétonisation de la place Denis Dussoubs certains vendredi et samedi soir. Après le poli « pourquoi pas ? » nous serons attentifs à la suite qui y sera apportée. Nous avons approuvé le retour à la gratuité de l'inscription à la BFM pour les habitants hors Limoges ou le vote de premiers crédits de rénovation urbaine en faveur de quartiers populaires (Beaubreuil, Zup de l'Aurence...). Nous nous interrogeons par contre sur l'ampleur des travaux et le coût (60 Millions d'euros) du projet de rénovation de Beaublanc. Nous proposons que la construction de deux salles supplémentaires soit différée au vu des urgences budgétaires imposées par la crise sanitaire.

En cette année nouvelle nous soumettrons au débat les projets que nous avons portés pendant la campagne. Impulser une nouvelle dynamique pour le quartier Carnot en faisant de l'ensemble patrimonial de la caserne Marceau un lieu tourné vers la vie culturelle et associative. Créer sur Limoges nord un centre municipal de santé permettrait d'éviter un nouveau désert médical. Mettre en place un véritable « permis de louer » (dispositif prévu par la loi) permettrait de lutter efficacement contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil. Prendre réellement en compte les enjeux de la transition écologique, largement minimisés par la majorité (voir la catastrophe première phase de travaux de la place de la République), nécessite des engagements forts : voies vertes, maraîchage urbain, voies piétonnes et cyclables, végétalisation des immeubles et des places...

Toutes ces propositions, les enjeux qu'elles recouvrent, les choix qu'elles impliquent nous les porterons devant le conseil municipal mais nous en débattrons aussi avec vous tant il nous apparaît que rien ne doit se décider sans laisser toute sa place au dialogue et à la concertation.

Prenez soin de vous. Prenons soin de notre ville.

Thierry Miguel, Gulsen Yildirim, Gilbert Bernard, Shérazade Zaiter, Olivier Ducourtieux, Geneviève Leblanc, Jérémy Eldid, Nabila Anis, Thibault Bergeron, Christelle Merlier, Frédéric Roch / groupe.opposition@ville-limoges.fr - 05 55 45 63 66



Élisabeth Upton-Desobry, présidente de l'association Aléonor avec John Upton, son époux

Aleonor, l'association qui rassemble les anglais et les français autour du langage. Isn't that cool ?

Les anglais parlent français sans le savoir, au moins un tiers du vocabulaire anglais est issu de la langue française. Pour mieux comprendre, retournons 1 000 ans en arrière. En 1066, le duc normand Guillaume le Conquérant écrase le roi anglo-saxon Harold, coiffe la couronne à Westminster et impose ses ministres, sa cour, ses codes et sa langue à tout le royaume. Cette invasion conduit à la disparition d'une grande partie de l'aristocratie anglaise au profit de seigneurs normands permettant à des mots français de trouver leur chemin dans la langue anglaise.

« Je suis mariée à un britannique et cette communauté comprend près de 8 500 anglo-saxon en Haute Vienne, dont beaucoup ne parlent pas français. En 2015, j'ai décidé de fonder l'association Aléonor (une contraction d'Aliéonor, en français et d'Elaonor en anglais, en référence à celle qui fût tour à tour reine de France, puis reine d'Angleterre » explique Élisabeth Upton-Desobry, sa présidente.

Une fonction sociale et culturelle

L'objectif de l'association est de créer du lien entre les deux communautés à partir du langage mais la convivialité est tout aussi importante. On y vient pour apprendre en s'amusant.

« Une fois par semaine, le mercredi, sont organisées des conversations en anglais menées par des anglophones. En général c'est John, mon époux qui choisit un sujet d'actualité sur lequel tout le monde pourra discuter », poursuit Élisabeth Upton-Desobry.

« Nous donnons les bases du vocabu-

laire en amont afin que chacun puisse débattre et s'exprimer plus facilement.

« Pour progresser dans une langue étrangère, il faut libérer la parole et que ce soit ludique », précise Claudine Labrune, trésorière de l'association.

L'association propose aussi « Les causeries » une fois par mois à l'Espace Simone-Veil. Ces rencontres se déroulent en français et en anglais autour d'un apéritif dînatoire.

Et pour clôturer une année riche en travaux pratiques, l'association organise un voyage d'une semaine à l'étranger avec ses membres : Londres, Cambridge, Bath et Edimbourg n'ont plus de secrets pour eux. Dans les projets, l'association souhaiterait organiser des ateliers en Anglais en ligne, pour les enfants dès 5 ans jusqu'à l'entrée au collège, 2 fois 20 minutes par semaine pour consolider ce qu'ils apprennent à l'école.

Site Internet www.aleonor.net

Contact : elisabethdesobry@me.com

Adhésion : 20 € / an

Du cricket à nos portes !



Un dimanche par mois à partir de mai, l'association organise des matchs de Cricket à Oradour-Fanais, en Charente. En plus d'allier la pratique de l'Anglais et du Français, cela permet d'intégrer des réfugiés Afghans qui maîtrisent parfaitement le jeu car c'est leur sport national. La journée débute par un pique-nique convivial, puis création des équipes et match. À 17 h, pour clôturer la journée et selon la tradition britannique, un Cream Tea est proposé.



CRÉDITS

Directeur de la publication Émile Roger Lombertie
Comité de rédaction Sandrine Javelaud,

Anne-Laure Marlias, Carine Rocca, Antoine Meyer

Infographies : Nathalie Couty, Laurence Demars

Rédaction Carine Rocca, Antoine Meyer, Alain Londeix

05 55 45 62 92 - 05 55 45 60 44

Page occitan Sebastien de Meuzac

Photographies Thierry Laporte, Laurent Lagarde,

Guillaume Bordas

Suivi de distribution 05 55 45 64 43

Publicité 05 55 45 63 04 - 05 55 45 64 43

communication.publiciteval@limoges.fr

Tirage 90 000 exemplaires **Distribution** La Poste

Dépôt légal 4^e trimestre 2020.

<http://bs-limoges.fr>

COORDONNÉES

Hôtel de Ville, Place Léon-Betoulle 87031 Limoges cedex

05 55 45 60 00 - limoges.fr

Mairies annexes et Antennes-mairie :

Le lundi : fermée le matin et ouverte de 13 h 30 à 17 heures l'après-midi

Du mardi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures

Fermées le samedi, dimanche et jours fériés.

Bel-Air - Baudin 39 bis rue de la Conque / **Landouge**, 3 rue du Mas-Bilier / **Limoges Ouest - La Borie - Vanteaux**, 149 rue F.Perrin / **Limoges Grand Centre**, 19 place de la République / **Limoges Est - le Vignéal - La Bastide**, rue Edouard-Detaille / **Limoges Nord - Beaubreuil**, 4 allée Fabre-d'Eglantine / **Beaune-les-Mines**, 154 av. Georges-Guingouin / **Val de l'Aurence - Roussillon**, 1 rue Marcel-Madoumier

Et Limoges Sud-Romanet, 48 rue Bernart-de-Ventadour - du lundi au Vendredi de 13 h 30 à 17 heures / **Les Ponts - Le Sablard**, 21 av. du Mal de Lattre de Tassigny - du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Vivre à Limoges peut être consulté sur le site : limoges.fr.
 Le magazine est enregistré par l'association des Donneurs de voix au profit des malvoyants. Pour le recevoir, contacter la Bibliothèque sonore : 05 55 87 18 87 ou par mail : centredministratif@advbs.fr

IMPRESSION

Ce document participe à la protection de l'environnement. Il est imprimé sur papier promouvant la gestion durable des forêts par Fabrègue Imprimeur, agréé Imprim'Vert.



Toute l'actualité de la Ville sur les réseaux sociaux :



/villedelimoges



@VilleLimoges87



ville_de_limoges



villedelimoges



ville-de-limoges



la WebTV : 7alimoges.tv



et l'application :



TellMyCity



4



5



6

Légendes :

1 : à l'ehpad Marcel Faure, les travaux se poursuivent activement. Même si certains secteurs sont presque finis, les travaux devraient se terminer à la fin du premier semestre 2021.

En photo, la pose des panneaux photovoltaïques sur le toit qui participeront aux besoins énergétiques du bâtiment.

2 : 5 décembre, cérémonie de commémoration des soldats Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie organisée square Haviland, en présence de Rémy Viroulaud, adjoint au maire en charge des anciens combattants.

3 : mardi 24 novembre à 14 h place Jourdan : manifestation de soutien aux commerces et petites entreprises impactés par la crise sanitaire, organisé à l'initiative de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME).

4 : marché de Noël place de la République, organisé par la chambre de métiers et la chambre d'agriculture, soutenu par le Département et la Ville de Limoges. Proposé jusqu'au 24 décembre, les visiteurs pouvaient y trouver une sélection de produits artisanaux vendus directement par les artisans et producteurs.

Reportage à voir sur 7alimoges.tv

5 : la distanciation était de mise lors du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) qui a eu lieu en mairie le 9 décembre. Le CLSPD réunit tous les acteurs qui concourent à la stratégie de prévention de la délinquance (forces de l'ordre, professionnels des champs judiciaire, éducatif, du logement et associatifs, intervenants sociaux).

Le CLSPD se réunit une fois par an dans le cadre d'une assemblée plénière visant à faire un bilan des actions menées et à définir les nouvelles orientations.

Plus d'informations sur limoges.fr

6 : en décembre des collectes de jouets ont été organisées par le Secours populaire dans les 6 accueils de loisirs municipaux de la Ville de Limoges. En image, séance de pose à l'accueil de loisirs de Beaublanc lors de la cérémonie de clôture de cette action intitulée *Vide ta chambre pour Noël*.

LE MAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL ET LE PERSONNEL DE LA VILLE DE LIMOGES



vous présentent leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année



Création : direction de la communication - Ville de Limoges / © Laurent Lapeste

Limoges.fr

